

HACKING

- Le roi hacker libéré > page 2
- Guerre des hackers : Wespoin contre la NSA ! > page 3
- Les lobbies contre la presse allemande > page 4
- Jean-Marie Le Pen (encore) condamné > page 5
- Microsoft condamné pour contrefaçon ! > page 6
- Kazaa bis : on paye ! > page 7
- Le Top 50... des logiciels de piratage > page 8

NET ECONOMIE

- Le licenciement par email condamné > page 12
- L'Europe condamne le spam > page 14
- Nouvelle enquête de la Commission sur Microsoft > page 14
- Le roi du pop-up condamné > page 17
- 34 millions d'internautes de moins pour Microsoft > page 18

INSOLITE

- Harcèlement textuel > page 20
- Le cybergendarme et les voleurs > page 21
- L'art et la manière de tricher > page 22
- Un poisson dans un micro > page 23
- Cyberliaisons dangereuses > page 24

Des images hot sur le site de la Navy !

Imaginez un instant que, motivé par l'aventure et gonflé par un fort sentiment national, vous décidez de consulter le site officiel de l'armée française pour y découvrir... des images pornographiques. C'est en substance ce qui a eu lieu, non pas en France, mais aux Etats-Unis. Le site [NavyDallas.com], conçu pour le recrutement de jeunes volontaires dans la région de Dallas, dirige vers

un portail pornographique. L'armée américaine n'y est bien entendu pour rien : l'US Navy a oublié de renouveler son nom de domaine, ou plutôt n'aurait pas été prévenue que ses noms de domaines arrivaient à expiration.



[> Suite page 2](#)

Degriftour, la dégriffe à +30%

Jean-Paul et Nicole C. veulent partir en Egypte. Ils consultent divers organismes et s'arrêtent sur un voyage proposé par [Degriftour.com]. Après avoir formulé un choix, le voyageur en ligne leur signale que le circuit est complet et leur propose un voyage de substitution, toujours en Egypte. Jean-Paul et Nicole C. hésitent un peu, mais optent finalement pour cette solution de remplacement, en toute confiance. Le prix est plus élevé que pour leur premier choix, mais le site a une bonne réputation.

[> Suite page 9](#)

La peinture ensorcelée d'eBay

Il y a près de deux ans, un internaute postait sur eBay une curieuse annonce : "Peinture hantée à vendre". Depuis sa création, le site d'enchère américain a

vu passer un nombre hallucinant d'arnaques et de bidonnages (de l'embryon humain au kilo de cannabis), mais cette annonce semblait plutôt sérieuse. En premier lieu,

les photos de la toile mettaient effectivement mal à l'aise : on y voit un petit garçon, l'air sombre, accompagné d'une fillette qui,

lorsqu'on s'y attarde, n'est qu'une poupée aux orbites ténébreuses.

[> Suite page 19](#)

ISSN en cours - Bel : 2,40 € - CH : 3,50 FS - Can : 3,50 \$Can - Lux : 2,40 € - Dom : 2,40 € - Bimestriel

L 19046 - 5 - F: 2,00 € - RD

BRÈVES

► **Métisse fatale**
1,2 milliards de dollars. Voilà, selon les juges chargés du dossier, le montant des dégâts informatiques causés par le virus Melissa. Son auteur, un trentenaire répondant au nom de David L. Smith, devra s'acquitter de vingt mois de prison ferme ainsi que d'une amende de 5 000 dollars (5 333 euros). Ce afin de racheter "l'erreur monumentale" qu'il a commise, selon ses propres termes. Un repentir certainement motivé, selon les mauvaises langues, par la peine maximale de dix ans de prison à laquelle David a échappé de justesse...

► **Un internaute sur deux est un pirate**
Selon une étude menée par la BSA (Business Software Alliance), association des principaux éditeurs de logiciels bien connue pour ses campagnes anti-piratage, 57 % des 1026 internautes interrogés n'ont pas payé les droits d'utilisation de logiciels qu'ils ont téléchargés. Ce qui n'empêche pas une vaste majorité des enquêtés (95 %) de considérer par ailleurs que les auteurs de logiciels doivent percevoir une rémunération pour leur travail... Ah, bonne conscience, quand tu nous tiens !

Des images hot sur le site de la Navy !

> suite de la page une

Network Solutions (encore eux !) a donc coupé l'abonnement sans plus de précautions. La marine américaine est d'autant plus verte (bleue ?) que cette adresse Internet est indiquée sur

un nombre incalculable de cartes de visite et de documents utilisés par les cadres de l'armée au Texas.

Evidemment, le cyber-squatter habite dans un pays où les lois sont faites pour fouetter d'autres chats, en

l'occurrence l'Estonie. La marine devrait cependant retrouver rapidement son nom : le squatter

n'ayant pas donné d'adresse postale correcte lors de son inscription, l'enregistrement indu pourrait être annulé.

Cette adresse est sur toutes les cartes de visite...

Le roi hacker libéré

Arrêté puis extradé de Thaïlande fin janvier, au terme d'une fuite internationale, son altesse royale Kimble 1er n'ira pas en prison. Ainsi en a décidé, le 27 mai, le tribunal de grande

instance de Munich. Après sa fuite, le pirate Kim Schmitz a encore réussi à bluffer son monde puisque le juge s'est félicité de sa coopération et de son apparente bonne foi. Il serait apte à une réinser-

tion rapide. Par l'intermédiaire de son holding d'investissement Kimvestor, Kimble a injecté des millions de dollars (de ses riches amis) dans des start-up, qui ont finalement coulé. Le hacker mégalo ayant déjà passé quatre mois de détention préventive pour ce délit, la justice allemande n'a pas estimé qu'il fallait remettre cet excentrique sous les verrous. Toutefois,

Kimble est condamné pour délit d'initié à vingt mois de prison avec sursis et devra s'acquitter d'une amende de 100 000 euros. Pour l'heure, il devrait partir à l'étranger, à la recherche de nouvelles aventures. Rappelons que, selon le site [attrition.org], qui référence les sites piratés, cet entrepreneur de 28 ans et de 150 kg serait un pirate-charlatan.

La Canada recherche de bons hackers

La CSE (Communications Security Establishment), un organisme dépendant du Ministère de la Défense au Canada, a lancé sa plus vaste campagne de recrutement depuis la fin de la guerre froide. Spécialisé dans l'espionnage et la surveillance, la CSE analyse les communications radios, téléphoniques, satellites et informatiques. Un de ses rôles est également de veiller à l'intégrité du réseau informatique de l'administration canadienne. Gagné par la paranoïa post-11 septembre, le gouvernement a voté une rallonge de 280 millions de dollars canadiens (un peu moins de 200 millions d'euros) pour renforcer les équipes de la CSE, qui a lancé une campagne de recrutement dans les grands journaux canadiens. Plus de 6 500 candidatures auraient été reçues dans des domaines aussi variés que l'informatique, les mathématiques, la sécurité, la physique... Si vous parlez couramment le farsi et l'ourdou et si vous connaissez personnellement Oussama, n'hésitez pas à envoyer votre CV.

Porscherie [www.wreckedexotics.com]



Voilà un site qui remontera le moral de tous ceux qui viennent d'accrocher l'aile de leur Clio. Réfléchissez un instant : vous auriez pu vous planter avec une Porsche... Ce site est une collection de voitures haut-de-gamme embouties : Lamborghini, Jaguar, Rolls, toutes plus défoncées les unes que les autres offrent un spectacle aussi désolant qu'ironique...

Piratage optique

Le monde de l'espionnage traditionnel a encore de beaux jours devant lui. Néanmoins des recherches comme celles de l'Université de Cambridge (l'équipe de Markus Kuhn) montrent qu'il est possible de lire le texte affiché sur un ordinateur à distance avec autant d'efficacité que l'écoute téléphonique. Ce n'est pas de la télépathie homme-machine mais un complexe procédé scientifique. Il s'agit en effet de déchiffrer les variations lumineuses émises par l'écran et réfléchies sur les murs. Il est ainsi possible d'espionner à une distance pouvant aller jusqu'à 100 mètres, même si le système nécessite un temps de calcul déraisonnable pour distinguer les variations cathodiques de la lumière ambiante et d'autres lumières parasites. Et moi qui me demandait pourquoi Gilbert travaillait avec un écran en luminosité minimale...

Le TOP de ma boîte MAIL



Tous les messages que nous avons véritablement reçu par email
"Attention, ceci est un virus Belge : 1. Renvoyez ce message à TOUS vos correspondants, 2. Effacez votre disque dur"

Guerre des hackers : Westpoint contre la NSA !

Des équipes de la NSA cherchent à s'introduire sur les réseaux de l'armée pour les mettre à plat. L'académie de Westpoint s'acharne à identifier les failles de sécurité et se bat pour maintenir le fonctionnement du réseau. C'est le challenge qui a été imaginé par l'administration américaine pour tester la réactivité des élèves de l'académie militaire

de Westpoint dans l'éventualité d'une attaque informatique. Réputée pour la qualité de sa préparation de terrain, Westpoint a longtemps fait abstraction des enjeux informatiques. L'année dernière, un scénario catastrophe avait été mis en place avec l'aide des experts de la NSA et le réseau de l'école n'avait pas tenu trois heures. Cette année, il semble que les

cadets aient fait beaucoup de progrès. Attaqués de toute part par une équipe de hackers de la NSA, les élèves de l'académie ont réussi à identifier les intrusions, colmater les brèches et maintenir le réseau durant toute la durée de l'exercice. Pour les observateurs, l'exercice ne valide pas pour autant la qualité de la formation de Westpoint : une attaque orchestrée par la



NSA ne vaudrait pas une bonne attaque de hackers anonymes et sauvages... Et certains précisent que ce challenge tient surtout de l'opération de communication visant à décourager les éventuels "terroristes" de déplacer leurs attaques sur le terrain des réseaux.

BRÈVES

► Cyber serial-killer

Un chinois de 34 ans a été arrêté par la police pour avoir violé et tué six adolescentes. L'accusé aurait rencontré ses victimes lors de forums de discussion sur internet. Une information difficilement vérifiable, mais un excellent prétexte pour le gouvernement chinois de promulguer une loi interdisant les cyber-cafés aux jeunes de moins de 16 ans non accompagnés...

► Les pirates aiment aussi la FI

Alors qu'il était virtuellement vainqueur du grand-prix de formule 1 d'Autriche, Barichello a dû céder sa première place à son co-équipier Schumacher. Ce choix de Ferrari a choqué plus d'un spectateur. Et parmi les spectateurs, il y a aussi des hackers. Révoltés, le groupe "S4t4n1c_Souls" a défiguré quelques jours plus tard le site officiel [Ferrari-group.com]. On pouvait lire sur la page de garde "Barichello Rox, Ferrari Sux", en bon français "Barichello règne, Ferrari craint".

On avait surestimé l'homme, il est pire [www.coupsdepute.com]

Avec un titre pour le moins expressif, ce site démontre la perversité de l'esprit humain. Si vous avez le blues, rassurez-vous, votre labrador vous considèrera toujours comme un dieu.

Virus : le nouveau fléau des entreprises

D'après une étude publiée récemment par ICSA Labs portant sur la propagation des virus dans le monde (Melissa, Love Letter ou Anna Kournikova pour n'en citer que quelques-uns), et effectuée auprès de 300 entreprises et organismes gouvernementaux dans le monde, plus de 11% d'ordinateurs professionnels auraient été infectés par un virus, chaque mois, en 2001. Autre constat, pour le moins inquiétant, après avoir doublé en 1999, le nombre d'attaques réalisées à l'encontre des entreprises aurait continué d'augmenter de 15% par an. La plupart du

temps, les "agressions virales" dites majeures (28% en 2001) touchent les serveurs qui tombent en panne. Mais l'étude révèle également que 80% de ces incidents majeurs nécessitent au moins 20 jours de tra-

vail par technicien avant de retrouver une situation normale, ce qui implique des coûts élevés, que les analystes d'ICSA Labs évaluent entre 50 000 et 500 000 dollars par an !

Et une faille de plus sur Internet Explorer

Nouveau bug pour le navigateur de Microsoft. L'astuce consiste pour le webmaster malintentionné à placer un faux fichier son ou vidéo sur une page web. Quand l'internaute arrive sur cette page, Windows Media Player se déclenche immédiatement pour lire le fichier. Au lieu de le lire il installera ou exécutera le virus ou pire un trojan. Un patch correctif est disponible sur le site de Microsoft. [http://www.microsoft.com/windows/ie/downloads/critical/Q321232/default.asp]

Vous voulez passer de la pub dans Netbug ? Beaucoup trop cher ! Passez plutôt de la pub dans PC Team...



Un autre regard sur le PC En kiosque avec 2 CD ! www.pcteam.fr



Bons baisers d'Afghanistan

➔ Le principe de la très fameuse "lettre 419" ne cesse de se renouveler (voir dans ce numéro ainsi que dans Netbug n°4). Le FBI vient de signaler une nouvelle version de cette arnaque. Dans un email, un soldat des forces spéciales en Afghanistan du nom de "Bradon Curtis" indique qu'il a trouvé 36 millions de dollars dans une cache de producteurs de pavot durant une patrouille. Il recherche un partenaire pour faire sortir discrètement l'argent du pays : "Inutile de préciser que la confiance que nous vous accordons est immense. Nous souhaitons vous offrir un pourcentage important de ces fonds". Bien entendu, le pigeon qui répond positivement à l'offre se voit soutirer une somme indispensable à l'acheminement du magot... qu'il ne verra jamais. Cette variante fait apparemment suite à d'autres versions qui ont été imaginées après les attentats du 11 septembre 2001 par des escrocs professionnels. On a pu ainsi voir des emails mentionner des "valises de billets trouvées dans les décombres du World Trade Center" ou encore des sommes non-réclamées par des victimes de l'attentat au Pentagone.

Montagnes russes de jardin [www.monorails.org/tMspages/Niles.html]



Kim Pedersen est un peu fou. Après avoir bricolé dans son jardin un jacuzzi, il s'est construit une montagne russe qui passe au dessus de sa piscine et derrière sa maison. Histoire de frissonner pendant quelques secondes, chaque soir, avant d'aller se coucher.

BRÈVES

► Cyber-tricheurs

Ah, comme elle est fière, la Highline High School, de sa salle informatique et de l'enseignement avancé qu'elle dispense à ses étudiants. Ce lycée de la ville de Burien dans l'état de Washington, constitue en effet le passage obligé pour de nombreux élèves souhaitant poursuivre leurs études informatiques dans les plus prestigieuses universités américaines. Mais il faut croire que l'enseignement est un peu trop pointu : une vingtaine d'étudiants ont réussi à s'introduire sur le réseau de l'école pour modifier leurs notes et les commentaires sur leurs bulletins. La falsification, qui a été découverte par un professeur méfiant, a entraîné l'exclusion de dix élèves et la suspension d'une douzaine d'autres.

► Les défigurations d'avril et mai

En avant pour un petit état des lieux sur les défigurations de sites français : [www.belfort-echecs.asso.fr] s'est fait hacker deux fois (dans l'ordre par TriaX et S4t4n1c_S0uls). Pourquoi tant de haine ? [www.bmvr-nice.com.fr], le site de la bibliothèque de Nice, a été défiguré par PoPoJ4M35. Remonté contre la municipalité ? Le site [www.france-confrieries.com], qui fait la promotion de la "truffe du Mont-Ventoux et du Comtat", a fait l'objet d'une correction par haxOrs Lab. Parce que la truffe noire du Périgord est supérieure ?

Jésus va attraper froid
[www.jesusedressup.com]

Jouez les Jean-Paul Gaudier en habillant le petit Jésus sur sa croix : bottes de cowboy, tutu, pantoufles-lapin, short en jean... tous les délires sont permis. Pardonnez nos offenses...

Céline et les pirates

Décidément, on n'a pas fini d'entendre parler de l'éternel combat qui oppose les éditeurs de disques aux adeptes de la copie pirate. Mais cette fois, ce sont les éditeurs qui risquent de gagner, admettons-le... puisque peu de pirates se donneront la peine de relever le défi, non par difficulté, mais par désintérêt. En effet, l'objet de la convoitise se trouve être cette fois le dernier album de Céline Dion,

équipé pour sa sortie de la toute nouvelle protection Key2Audio. Le comble, c'est que cette protection empêche toute lecture de l'album sur un ordinateur, qui se met, le cas échéant, à planter... D'ordinaire, on appellera ça un CD défectueux, sauf que cette fois, ils sont vendus au lieu d'être jetés. Comment ? Le nom de Céline Dion est à lui seul suffisant contre le piratage ? Mauvaises langues !

Cette protection empêche toute lecture sur un PC

Les lobbies contre la presse allemande

Plusieurs acteurs de l'industrie du disque comme la section allemande de la Fédération Internationale de l'Industrie Phonographique, l'Association des Éditeurs de Musique et l'Association Commerciale de la Musique et des Médias font pression sur le parlement allemand pour réglementer le contenu de la presse. Ils lui reprochent de faire un excès de zèle sur l'informa-



tion concernant les techniques de "cracking" et de duplication des œuvres. Ces lobbies voient un lien de corrélation entre les articles portant sur le "rip" de musique (mp3) ou de vidéo (divx) et la baisse des ventes de CD ou DVD. La transposition de la directive européenne relative aux droits d'auteurs de février 2000 devraient leur per-

mettre d'interdire et de sanctionner toute publication facilitant le détournement des protections élaborées par l'industrie. L'Allemagne n'est pas le seul pays concerné, en France, c'est une certaine presse, toujours prompte à expliquer "comment-on-hacke-mais-c'est-seulement-pour-mieux-vous-protéger", qui va souffrir...

Tu veux ma photo ?
[photomatisme.free.fr]

Touché par la collection de Mathieu Kassovitz dans Amélie Poulain ? Consultez cet album photos de quelques 700 clichés et envoyez votre propre trombine.

Sophos a peur de la coupe du monde de football

L'éditeur d'anti-virus Sophos a officiellement annoncé sur son site web que la coupe du monde de football pouvait favoriser le développement des virus informatiques. Est-ce à dire que les femmes en programment pendant que les hommes sont devant leur téléviseur ? Pas vraiment : la coupe du monde pourrait être un prétexte idéal pour faire circuler par email des fichiers de type "la vidéo du but de Zidane" ou "les meilleures images de la demi-finale" qui se révéleront être d'affreux virus. Sophos souligne d'ailleurs que le prétexte du sport ne serait pas une nouveauté : le virus "Anna Koumikova" avait, en son temps, commis des ravages.

Chirurgie plastique

Le journal Japan Times indique que l'un des plus importants salons esthétiques de Tokyo s'est fait pirater sa base de données de clients. Pas moins de 37 000 internautes s'étant enregistrés sur le site depuis avril 2000, se seraient vus volés leurs données privées :

nom, prénom, adresse postale, numéro de téléphone et adresse email. S'il s'agit des seules données, les internautes n'ont pas grand chose à craindre de leur divulgation... à moins qu'ils aient toujours caché à leur entourage s'être fait retirer les paupières.



French Scan Scan [www.scanconcours.com]



Après les jeux tordus avec la photocopieuse de l'entreprise, ce site français référence les clichés les plus désopilants réalisés avec un scanner. Entre bestioles, trucs morts, assiettes de pâtes, portraits... vous aurez l'embarras du choix. Artiste latent, la puissance créatrice est à portée de souris !

BRÈVES

► Virus

polymorphe

Alors que Linux était jusqu'à maintenant insensible au virus du monde Windows, Symantec, le créateur de Norton anti-virus, a signalé l'apparition du premier virus polymorphe susceptible d'infecter aussi bien les machines Windows que Linux.

"Win32.Linux}/Simile.D" est un virus complexe, qui n'a vraisemblablement pas d'effets dévastateurs. C'est les linuxiens qui vont être heureux de voir que Windows n'empoisonne pas que leur vie, mais aussi leur système.

► Caméra indiscreète

Un gérant de bar en Malaisie a été arrêté pour avoir installé dans les toilettes de son établissement un webcam reliée à un PC installé sur son comptoir. Le voyeur a été immédiatement arrêté par la police.

Jean-Marie Le Pen (encore) condamné

Le leader du FN a été condamné à 11 000 euros d'amende pour avoir publié indûment diverses photos sur son site internet. Des photos de l'AFP prises lors des manifestations anti-FN ont été visibles sur [Lepen.tv] et [Front-national.com] alors que ces sites ne disposent pas d'abonnement à l'AFP. Outre cet acte de contrefaçon caractérisé, les clichés étaient accompagnés de légendes discutables comme "la haine contre les patriotes : enfants pris en otage par les mouvements d'extrême gauche, défilés haineux, manifestations spontanées par plus de soixante mouvements de gauche... la haine, c'est eux !". Jean-Marie Le Pen devra payer de sa poche car, au regard de la loi le FN et le comité "Le Pen président" sont financièrement solidaires.

Et Voici Maxi Match ! [www.renversant.com]



Connaissez-vous le GASP ? Le "Générateur Aléatoire de Presse à Sensation" crée, à la volée, des couvertures de magazines people avec des titres hilarants.

Le cyber-chantage ne paie pas

Deux pirates résidant au Kazakhstan viennent d'arriver à New York pour leur jugement. Courant 2000, Oleg Zezov et Igor Yarimaka, respectivement âgés de 28 et 38 ans, ont contacté l'agence de presse Bloomberg pour leur signaler des failles de sécurité importantes dans leur système. Dans un mail adressé au patron de la société, Michael Bloomberg (aujourd'hui maire de la ville de New-York), les deux hackers ont demandé que 200 000 dollars soient déposés sur un compte offshore en échange de

leur bienveillance. Devant ce qui s'apparente à de l'extorsion de fonds, Michael Bloomberg a pris l'affaire très au sérieux et a demandé un rendez-vous aux pirates dans la ville de Londres. Le businessman, rompu aux stratégies offensives, a tendu un piège aux deux compères peu méfiants, en se faisant accompagner d'officiers de police anglais présentés comme des cadres de Bloomberg. La discussion s'est terminée par l'arrestation de Yarimaka et Zezov. Ce dernier a révélé avoir été employé dans une société de

services ayant effectué des développements informatiques pour Bloomberg. Aux Etats-Unis, les deux hommes risquent jusqu'à vingt années d'emprisonnement.

Le piratage, c'est bien

Selon une étude déclarative menée par le cabinet américain Jupiter Research, les échanges de musique en ligne par le biais des logiciels pair à pair seraient "l'un des meilleurs prescripteurs d'achat" de CD audio. 34 % des 3319 personnes interrogées avouent acheter plus de musique depuis qu'ils en téléchargent sur Internet, et seulement 14 % déclarent avoir réduit leur budget depuis.

265 000 fonctionnaires hackés

Le FBI a confirmé fin mai que des hackers avaient pu s'introduire dans les bases de données fédérales contenant des informations personnelles sur près de 265 000 fonctionnaires. La cellule de lutte contre les délits informatiques de Sacramento (état de Californie) a constaté que les pirates avaient profité d'une brèche de sécurité pour accéder aux noms, prénoms et numéros de sécurité sociale d'un grand nombre de fonctionnaires : juges, hommes politiques, employés de mairie... Les autorités ont cependant indiqué qu'aucune utilisation frauduleuse des données recueillies ne semble avoir été faite.

BRÈVES

► **Trois ans de prison**

C'est la peine à laquelle a été condamnée un jeune homme de 28 ans pour s'être introduit, en décembre 2001, au sein des systèmes de la bibliothèque de New-York. Il a en outre été condamné à payer 17 000 dollars en remboursement des dégâts informatiques causés. Prendre autant pour une bibliothèque... prochaine fois, mieux vaut essayer une banque.

► **La Xbox pas sécurisée**

Un étudiant du très célèbre MIT (Massachusetts Institute of Technology) a indiqué avoir trouvé un moyen de contourner le dispositif de sécurité équipant la console Xbox de Microsoft. L'étudiant met en accusation les fonctionnalités réseau de la machine en indiquant que des pirates pourraient exploiter une faille de sécurité et identifier les joueurs à partir de la console qu'ils utilisent.

Microsoft sanctionné pour contrefaçon !

Le géant de Seattle a été condamné pour contrefaçon de marque indique le site [Legalis.net]. Le Tribunal de Grande Instance de Paris a en effet reconnu que le nom "Netboussole, la boussole du net" avait été déposé par la société Samaris avant la rubrique "la Boussole du Net" sur le site [Encarta.fr] ainsi que sur le CD-Rom de l'encyclopédie. Il a ordonné l'arrêt de l'exploitation de la



dénomination "Boussole du Net" sur les média on-line et off-line d'Encarta. Si Microsoft traîne les pieds, il paiera 2 000 euros d'astreinte par jour de retard... Sans trop soutenir Microsoft, on ne peut s'empêcher de penser qu'il s'agit d'une bonne opération pour Samaris et sa célébrité-

universellement-connue

"La Boussole du net" coûtera cher à Microsoft

"Boussole du Net". Ce n'est pas la première fois qu'un mastodonte se fait attraper à utiliser

un nom dont il n'avait pas pris soin de vérifier la disponibilité : France Telecom pour "La vie.com" et Vivendi pour "Vizzavi" en ont déjà fait l'amère expérience.

Carnivore tombe sur un os

Carnivore, le système de surveillance des emails du FBI, répondant également au nom officiel de DCS1000, a commis une boulette de taille. Installé sur les machines des fournisseurs

d'accès, il enregistre les messages échangés par les personnes placées sous surveillance. Cependant, la législation américaine concernant la mise sous écoute s'avère très stricte, et

chaque cas doit faire l'objet d'une autorisation officielle. Or, l'Epic, une association de défense des libertés individuelles américaine, a obtenu des documents internes au FBI relatant une boulette commise par Carnivore en mars 2000. Lesdits documents font état d'un dysfonctionnement du logiciel, qui

aurait enregistré plus de messages que de raison, y compris en provenance de personnes n'ayant rien à voir avec les suspects surveillés. L'employé du FBI aurait été si contrarié de la bévue qu'il aurait supprimé la totalité des messages capturés, y compris ceux relatifs à l'affaire en cours !

Le TOP de ma boîte MAIL



Tous les messages que nous avons véritablement reçus par email. Les sociétés de crédits vous font attendre... elles vous intimident... elles vous humilient... Changez les choses ! Maintenant vous êtes le

boss ! Nous avons des centaines de produits pour : consolider votre dette, améliorer votre maison, refinancer vos achats... Tout cela sans vérification de votre revenu ! Cliquez ici !

Poil au nez

[www.nobodyhere.com/justme/nose.html]



Dans la famille jeux stupides, je voudrais l'arrachage de poils de nez. Aucun enjeu, si ce n'est de s'exercer sans douleur. Réservé à ceux qui ont un QI proche de la température de la pièce.

Anonymizer se donne aux pirates

Anonymizer est un service internet très populaire auprès des paranos du web. Il permet de surfer de manière confidentielle sur l'ensemble de la toile. En passant par [anonymizer.com], l'internaute bénéficie d'une couche sécurisée entre sa connexion et le site consulté, interdisant à quiconque (et en particulier aux sites friands de données personnelles) d'identifier la source de la consultation. A ce titre, Anonymizer est devenu le porte drapeau de la protection des données personnelles sur le Web. Récemment, Bennett Haselton, un activiste internet, a découvert une faille dans le service, permettant aux sites malins de contourner le brouillard d'Anonymizer. Lance Cottrell, le patron d'Anonymizer, au lieu de s'en fâcher, a félicité Haselton en lui offrant trois années d'abonnement gratuit au service. Et Cottrell ne compte pas s'arrêter en si bon chemin : il lance un défi permanent aux pirates pour tester la solidité de son service et promet des abonnements gratuits à tous ceux qui lui signaleront des failles significatives. En fait, une excellente opération de communication qui vise à ancrer dans les esprits la qualité d'Anonymizer... l'ami des pirates.

LOGIN

HORS-SÉRIE

LA RÉFÉRENCE
POUR APPRENDRE
LE LANGAGE C



www.horsserielogin.com

Le virus du siècle

Attention surfers fous ! Ayant pour icône un nounours, un virus ultra destructeur circule. Son nom : "dbgmr.exe". Il supprime tous les fichiers de votre disque dur au bout de deux semaines. Ce courriel reçu par nombre d'internautes est en fait un canular circulant sur

Internet.



Ce programme (présent sur tous les ordinateurs Windows, même le votre) n'est qu'un simple outil java et reste totalement inoffensif. Les sites d'antivirus réproouvent la tendance actuelle à diffuser des messages alarmistes sur des virus, s'avérant être des fichiers système, leur suppression pouvant entraîner des dommages. Comme ce dernier message, envoyé par un gentil lecteur : "Je viens de me rendre compte que j'avais un virus dans mon ordinateur. Si vous trouvez un répertoire Windows sur votre disque dur, il est probablement déjà trop tard pour vous aussi, vous allez voir régulièrement des écrans bleus et au bout d'un moment il faudra tout réinstaller". Bill Gates n'a pas apprécié la blague.

Be aware !
[home.urbanet.ch/urba0950/beaware]

Comme l'annonce ce site, Jean-Claude Van Damme est probablement le dernier grand philosophe de notre temps. Vidéos, MP3, animations... vous retrouverez sur ce site toutes les plus grandes apparitions de Janclod. Avec, bien entendu, un florilège de citations, sonnont toutes comme des oracles de boîtes de nuit. Morceau choisi : "L'être humain, en général, dans la vie, réacte. On réacte, c'est à dire qu'on fait ce qu'on est supposé faire. Travailler, manger... Je m'excuse de l'expression, chier, mais je trouve qu'un être humain doit créer". Une autre ! Une autre ! Bon d'accord : "Je crois en Dieu... un plus un égale un. Y'a Jean-Claude, y'a Dieu, dans le même corps. Si on peut s'unifier, on devient ce qu'on appelle les miracles, et chaque personne a le seigneur en soi. We're all one. Je crois vraiment en Seigneur".

BRÈVES

► **Les USA passent à la vitesse supérieure**

Les services secrets américains ont prévu de mettre en place dans 8 villes du pays des équipes spécialisées dans le cybercrime et plus spécifiquement dans le piratage et l'usurpation d'identité. La création de ces cellules à Boston, Charlotte, Chicago, Las Vegas, Los Angeles, Miami, San Francisco et Washington DC fait suite au vote de l'USA Patriot Act en octobre 2001. Voilà les hackers prévenus...

Lettre "419" : enfin des arrestations

Voilà plusieurs mois que la lettre "419" (en référence à un article du code pénal nigérian) ne cesse de faire parler d'elle (voir Netbug n°4). Cette arnaque, jadis pratiquée par courrier postal, est aujourd'hui bien rodée : le fils d'un sombre roi africain vous envoie un email expliquant qu'il a amassé une fortune colossale dont il ne peut profiter. Il demande votre aide pour faire sortir l'argent du pays. En contrepartie, il vous promet généra-

lement 30% de la fortune royale ainsi sauvée. Bien entendu, lorsqu'un internaute montre de l'intérêt pour cette histoire, l'arnaqueur lui demande en premier lieu une petite avance financière pour graisser la patte de l'administration corrompue de son pays. Et ceux qui ont la cré-

dulité d'avancer 10 000 euros, perdent généralement tout contact avec le fameux roi. Cette arnaque, visiblement pratiquée à grande échelle, a monopolisé des équipes d'enquêteurs nigériens, anglais et sud-africains. Ils viennent d'arrêter à Johannesburg six suspects, également liés à un trafic de drogue. La nouvelle

est importante car les autorités reconnaissent que les pigeons victimes de cette machination, étant volontaires pour participer à une opération louche, hésitent à aller porter plainte. Le seul chiffre disponible concerne les Etats-Unis : le FBI a indiqué avoir dénombré seize plaintes de leurs concitoyens

pour un montant total détourné de 345 000 dollars (environ 375 000 euros). Parmi eux, deux pigeons naïfs ont perdu plus de 70 000 dollars chacun (environ 76 000 euros). Si vous-même avez été victime de cette arnaque, envoyez donc un mail à 419@spring39.demon.co.uk. On ne le dira à personne.

Punition
[www.corpun.com/sjur1.htm]

Si vous pensez que les punitions corporelles dans les prisons n'existent plus, jetez un coup d'oeil aux outils utilisés dans les prisons singapouriennes...

Kazaa bis : on paye !

Kazaa va bientôt proposer un service de contenus payants. En y associant son réseau Altnet, la société Brilliant Digital Entertainment veut utiliser le réseau de Kazaa (revendiquant plus de 1,5 millions d'abonnés) pour diffuser les fichiers payants (audio, vidéo et autres) de ses clients. En phase de test depuis peu, ce service dénommé "Top Search" reprend pour partie le

modèle des moteurs de recherche. L'internaute effectuant une requête avec le logiciel Kazaa, aura les fichiers de sites commerciaux en tête de liste. S'il veut les télécharger, il s'acquittera d'un paiement à l'acte. La tarification n'est pour l'instant pas définie. Deux sociétés sont déjà sur Altnet : 2K Sounds (appartenant au label EMI pour la musique) et Infogrames (pour le jeux vidéo). Le

réseau parallèle servira aussi aux entreprises comme espace de stockage et de calcul (les machines hôtes reliées en réseau par Internet fonctionneront en clustering en se répartissant les tâches). Les internautes acceptant l'utilisation invivable de leur machine seront indemnisés sous la forme de bons d'achat. La collectivisation marxiste rejoint les règles du capitalisme flamboyant !

BRÈVES

► **Les pirates sauvent le bibliothécaire**
Les hackers ont répondu positivement à l'appel du directeur d'un centre culturel situé sur la côte norvégienne. Le brave homme vient de perdre son principal collaborateur : le responsable de l'archivage des références (soit plus de 1600 livres et documents). Victime d'un accident, le malheureux a emporté dans la tombe le mot de passe permettant d'accéder au système. Impuissant, le directeur a donc lancé un appel aux pirates : aidez moi à retrouver le mot de passe. Il semblerait qu'il ait été entendu.

Signature digitale

Les inspecteurs Colombo, Derrick ou Harry la connaissent très bien, puisque cette technique leur a permis d'arrêter nombre de dangereux criminels, du temps où le test d'ADN n'existait pas encore et où la prise d'empreintes restait la seule manière d'identifier un suspect. Aujourd'hui, ce procédé vieux comme les films policiers trouve une application dans le domaine de l'internet, et plus particulièrement en ce qui concerne la sécurisation du commerce en ligne. Rainbow Technologies vient en effet de sortir la

première clef biométrique, appelée Supertoken, qui permet d'authentifier les empreintes digitales. Jusque là, chaque internaute était, la plupart du temps, identifié grâce à une suite de chiffres déterminée par des algorithmes de calcul complexes, mais pas infaillibles. Le Supertoken promet une identification sans faille, grâce à un moyen des plus simples : il ne s'agira pas de tremper ses doigts dans l'encre noire comme on le faisait d'antan, mais de brancher simplement ce petit périphérique sur le port USB de votre machine, le

Supertoken se chargeant alors d'identifier 70 points particuliers de votre empreinte, y compris la chaleur et vos pulsations cardiaques, ceci afin d'éviter les doigts coupés (on nage en plein *Mission Impossible*) ! Les applications de cette clef sont, comme on peut l'imaginer, nombreuses, mais ce système servira en priorité dans les domaines bancaires ou boursiers par exemple, avant de s'étendre au grand public.



Pub de jardin
[www.gardenpubs.com/home.htm]



Vous êtes un grand fan de pubs anglais avec pintes de bières et jeux de fléchettes. Ce site vous propose d'en installer un dans votre jardin. Livré démonté comme une cabane à outils, ce modèle est carrossé comme un vrai pub anglais avec signalétique extérieure et logos de marques de bières ornant les murs. Livré sans coin toilette, ce qui est un problème.

Le Top 50... des logiciels de piratage !

Certes, leur nombre n'atteint pas encore la cinquantaine mais ils ne cessent de croître depuis le déclin du sulfureux Napster. C'est l'une des conclusions d'un rapport Netvalue portant sur l'usage de logiciels de partage de fichiers sur Internet - peer-to-peer - dans quatre pays européens (Allemagne, Espagne, France et Grande-Bretagne). Ont fait l'objet d'analyses, l'utilisation de protocoles d'échange audio et vidéo tels que Kazaa, Morpheus, Audiogalaxy, ainsi que la fréquentation

des sites offrant de la musique en téléchargement comme [Mp3.com] ou [Vitaminic.fr] au cours du mois de mars 2002. En tête du rapport, nos voisins de la péninsule ibérique : 37,7 % des internautes espagnols auraient employé l'un de ces protocoles en mars dernier.

derrière et en seconde position, les internautes français utilisateurs de ces protocoles seraient de 22,5 %, devançant les allemands d'une courte tête (21,7 %) ainsi que les britanniques (18,3 %). Les français ont jeté leur dévolu sur Kazaa (6,2 %) au détriment d'Audiogalaxy

Les français aiment Kazaa. Les anglais et les allemands, Morpheus

Grand favori, Audiogalaxy, rallie 13,6 % des internautes espagnols à sa cause contre 12,2 % équitablement partagés entre Kazaa et Morpheus. Loin

(2,5 %) et de Morpheus (1,7 %) tandis que l'Allemagne et la Grande-Bretagne plébiscitent ce dernier (respectivement 9 % et 3 % des internautes).

Kazaa : vous reprendrez bien un bien un p'tit ver ?

➔ Benjamin cause bien des ennuis à ses hébergeurs. Non, ce n'est pas Benji la malice ou un espionnage étudiant, c'est un ver. Un groupe de développeurs a créé ce virus pour lutter contre la pornographie infantile et préserver la propriété intellectuelle. Ce virus infecte uniquement les PC sous Windows (car Kazaa n'est disponible que sur le système d'exploitation de Microsoft) et crée un dossier partagé "Sys32" dans les fichiers temporaires dans lequel se répliquent d'innombrables fichiers de tailles et de noms différents, tendant à rendre inutilisable la machine. L'internaute malchanceux, en croyant télécharger le dernier tube de Britney Spears, installera en fait le ver. Pour l'heure, Benjamin n'a contaminé que peu de machines (Afrique du sud, Allemagne, Etats-Unis, Mexique) et son impact demeurerait marginal. Benjamin n'est pas le premier virus transitant par des réseaux "peer-to-peer". Déjà Gnutella avait subi les attaques virales de "Mandrégore" et de "vbs_gnutelworm". Mais pour l'australien Kazaa, après les procès, l'affaire du spyware, ce nouvel incident met à mal le peer-to-peer. Qui aurait pu croire que, sur Internet, vous pouviez attraper une maladie honteuse avec Britney Spears ?

Complaintes en ligne
[www.ibazarnak.fr.st]

Les sites d'enchères ne font pas que des heureux. Pour se plaindre des dysfonctionnements d'iBazar et de son successeur, eBay, un internaute a ouvert un site recueillant à chacun de laisser un message. Problème le plus fréquemment rencontré : la commission à payer sur une vente alors que l'acheteur s'est rétracté au dernier moment. A lire cependant avec du recul... toutes les transactions ne sont pas des échecs.

Dégriftour, la dégriffre à +30 %

> Suite de la page une

Voilà nos deux routards partis à la découverte des trésors du Nil du 6 au 13 mars 2002. Le voyage est parfait et les autres participants sont bien sympathiques. Sympathiques au point que chacun n'hésite pas à discuter du prix payé pour effectuer le voyage. Jean-Paul et Nicole C. bombent le torse : avec Dégriftour, ils sont sûrs d'avoir fait la meilleure affaire de France... sauf qu'ils s'aperçoivent que ce sont eux qui ont payé le plus cher ! Des voyageurs parisiens ont acheté leur voyage pour 1067 euros (hors excursions supplémentaires et assurances) dans une agence du 15^{ème} arrondissement. D'autres excursionnistes de la Vendée ont acquis le circuit strictement au même prix dans une agence de Montaigu. Jean-Paul et Nicole C. ont payé leur voyage sur [degriftour.com] 1395 euros (hors excursions supplémentaires et assurances). Ils ont donc déboursé, à deux, 656 euros de plus que le prix visiblement pratiqué dans toute



la France (soit plus de 4300 francs !). Les temples de Louxor et Karnak ont beau être magnifiques, la pilule a du mal à passer. De retour en France, Jean-Paul et Nicole, après s'être assurés directement auprès du "tour operator" que la promotion pratiquée à cette époque était bien de 1067 euros, écrivent à

Dégriftour... qui renvoie une réponse d'une formidable mauvaise foi : "Tout d'abord nous tenons à vous préciser que le tarif de 1067 euros dont vous nous

faites part ne comprenait ni les excursions, ni les frais de visas à régler sur place". Soit, mais les 1395 euros payés par nos deux pigeons ne comprenaient pas plus les excursions et les visas. La différence reste la même. "La baisse des prix à l'approche de la date de départ est la règle des soldes. Or, vous avez passé commande le 13 février pour un

départ le 7 mars. Si vous souhaitiez un meilleur tarif, il fallait réserver plus tardivement". Un comble, puisque 1067 euros n'ont rien d'un tarif soldé puisqu'ils étaient pratiqués, dès le début février, par nombre d'agences ! Et pour clore la discussion, Dégriftour avance "vous avez signé votre contrat faisant mention du montant total de 2849,84 euros et aucune demande de remboursement n'est envisageable". Fin de l'écoute de leur service client. Il est vrai qu'à ce stade, Jean-Paul et Nicole C. n'ont pas véritablement de recours. Ils ont accepté sans réserve une proposition qui leur paraissait de bonne foi, émanant d'un voyageur internet cultivant son image de casseur de prix. Mais que peut-on penser d'un voyageur qui annonce clairement dans la rubrique "qui sommes nous" de son site qu'un de ses avantages est "les meilleurs prix sur des prestations et des marques de référence" et qui propose des prestations 30% plus cher que toutes les agences de France ? Netbug renouvelle ainsi auprès de tous ses lecteurs ses réserves quant aux

"Si vous souhaitez un meilleur tarif, il fallait réserver plus tardivement."

méthodes pratiquées par nombre de vendeurs sur Internet (tous domaines confondus) : d'excellentes offres d'appel,

mais en quantités minimes, permettant de proposer rapidement au client, lorsqu'une rupture de stock intervient, des produits de substitution à un prix classique (quand ce n'est pas plus cher). Un conseil : apprenez à décrocher votre téléphone.

BRÈVES

► Dernier de cordée

Avec une perte opérationnelle de 20,22 millions d'euros pour un chiffre d'affaires consolidé de 27,41 millions d'euros, la web-agency Himalaya a déçu les investisseurs. Au point que le quartet créateur de l'entreprise a démissionné en bloc. Et certaines mauvaises langues de dire qu'Himalaya est un nom prédestiné quand on regarde la courbe de son cours de bourse (on est même redescendu en dessous du camp de base)...

► L'avion moins cher que le bus !

Quelques internautes ont obtenu des vols trans-américains ou internationaux pour quelques dollars. Suite à un problème informatique, la société Airline Tariff Publishing a vendu des dizaines de billets en moins d'une heure via le site [United.com]. Malgré l'erreur évidente de commercialisation, United Airlines a maintenant ces vols très économiques. Ce n'est pas la première fois que la compagnie aérienne commet ce genre d'impair, mais ce n'est pas les internautes qui s'en plaindront...

Doggystyle
[www.rag-dog.com]

Vous voulez donner un peu de couleur à la vie de votre toutou ? Nous lui conseillons la gamme de vêtements de [rag-dog.com] qui élance la silhouette et anoblit les attitudes. A ne pas manquer : la chemise hawaïenne avec manches courtes pour Yorkshire...

Le TOP de ma boîte MAIL

Tous les messages que nous avons véritablement reçus par email "Bonjour, je suis très intéressé par votre offre d'emploi et j'aimerais vous offrir mes services. Pourriez-vous m'envoyer votre email afin que je vous envoie mon CV et ma lettre de motivation ? Merci d'avance".
Mademoiselle Y, La Rochelle.

NDLR : précisons que ce mail, bien entendu, était reçu sur l'adresse email dont Mademoiselle Y nous fait la demande.

BRÈVES

► Cisco-mique

L'ex vice-président de Cisco, le géant des télécoms, vient d'être retrouvé. Disparu depuis début avril, Robert Gordon, est accusé d'avoir détourné pas moins de 20 millions de dollars. Il a été retrouvé fin avril, inconscient, après avoir tenté de se donner la mort en ingérant une quantité de médicaments et de s'asphyxier au gaz (dans un four à micro-onde - non je plaisante). Moins doué pour le suicide que pour les détournements de fonds, Robert s'est raté et a été présenté devant un juge. Ce dernier a demandé une évaluation psychiatrique avant un probable procès...

► Le chiffre du mois

250 000
C'est le nombre d'emails qu'un pauvre utilisateur anglais a reçu de la part d'un spammer après s'être plaint auprès de son fournisseurs d'accès d'avoir reçu un email non sollicité de la part de cette société. Vu sur [Theregister.co.uk].

► 24pm ferme ses portes

Le tribunal de commerce de Paris a prononcé la liquidation judiciaire de [24pm.com], un des leaders français de l'affiliation, à compter du 31 mai 2002. Dans une lettre envoyée à ses partenaires, le directeur général précise "qu'il est actuellement impossible en France de continuer à gérer une plate-forme d'affiliation, offrant un bon niveau de service dans les conditions normales de fonctionnement d'une société". Sympa pour les concurrents qui restent sur le marché.

Plus de TVA

Désormais, vous ne ferez plus nécessairement d'économies en achetant vos CD aux Etats-Unis. La Commission Européenne

(encore elle) a adopté une réglementation imposant à tous les produits commandés par Internet une TVA

variant selon le pays d'origine du consommateur européen. Cette mesure vise à éradiquer le désavantage concurrentiel qui grevait le commerce en ligne des pays

de l'Union Européenne. Cette législation ne sera véritablement effective dans les quinze Etats membres qu'à partir du 1er juillet 2003. On notera

que l'autre option, non retenue, aurait été de dispenser de TVA les produits vendus par des entreprises européennes au

même titre que ceux provenant du reste du monde. L'équilibre eut été le même et le client n'y aurait pas été de sa poche (comment cela on manque de bonne foi ?)...

“éradiquer le désavantage concurrentiel du commerce en ligne européen”

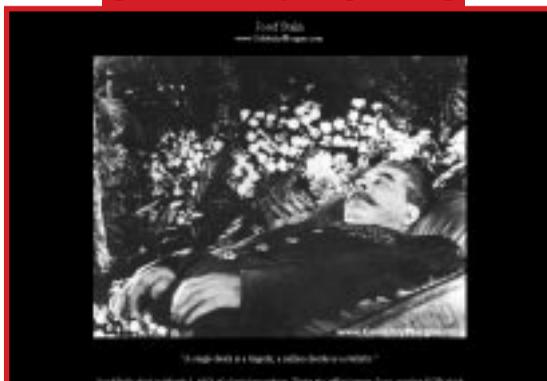
La surveillance policière avalisée par l'Europe

Big Brother ? A une très large majorité de trois contre un, les parlementaires européens ont donné leur accord au principe de "conservation systématique des données de communication électronique à des fins de surveillance [...] des citoyens par les autorités de police". Plus connu sous le nom de "rétention des

données", ce principe autorise les Etats membres à fixer les modalités de conservation des données laissées par les internautes lors de, par exemple, leur passage sur un site de vente en ligne. Aujourd'hui, certaines données sont conservées à des fins de facturation ; plusieurs mois dans quelques pays, mais cette durée pourra

Gros bras
[www.foto8.com/issue01/dprisonatattoos/prisonatattoos2.html]

Une intéressante galerie sur les tatouages des prisonniers de la prison fédérale du Texas. Quoi tu veux mon assiette ? Tiens, prends aussi mon dessert.

Bienvenue à la morgue
[www.celebritymorgue.com]

Administré par les psychotiques de [rotten.com], [celebritymorgue.com] est à peine plus visible. Le site référence les photos des cadavres les plus célèbres de la planète : Marilyn Monroe, Jesse James ou Elvis Presley font partie de cette monstrueuse galerie.

Moins de TVA

Non à la fracture numérique. Des associations de consommateurs se sont regroupées sous la bannière d'un lobby pour faire valoir leur droit et devenir un interlocuteur de poids face au monde économique et politique. Son nom : Odebi (car plusieurs de ses membres sont abonnés en ADSL ou câble) a comme premier fer de lance la taxation à 5,5%

de la fourniture d'accès au net, estimant que le réseau doit être accessible au plus grand nombre. Cette jeune structure a déjà d'autres dossiers à promouvoir sous le coude : citons par exemple la protection des données personnelles ou la lutte contre le spam (les mails publicitaires non sollicités). Cybermilitants de tous pays, réunissez vous, le grand soir est proche !

Belles-doches
[membres.lycos.fr/
belledoche]



Adorée des petits enfants mais bien souvent détestée des gendres, la belle-mère fait figure, aux yeux de la plupart de ces derniers, de boulet. Tantôt insupportable, tantôt trop collante, se caractérisant surtout par sa petite taille et sa propension démesurée à la déblatération inutile, il existe au moins autant de raisons de haïr sa belle-mère qu'il en existe sur terre. Heureusement qu'un beau jour, las de cette situation, un gendre décida de créer un site visant à unir dans l'adversité tous les gendres opprimés. Entre blagues potaches et pseudo-conseils pour se débarrasser ou lutter contre belle maman, il est même possible d'adhérer au "Comité de Lutte contre les Belles-Mères" en se procurant la carte du parti, grâce à laquelle tout citoyen la possédant se voit accordé certaines prérogatives, comme par exemple celle de se voir offrir, sur simple présentation de la carte, un apéritif dans les bistrot sympas. Le tout, bien évidemment, dans une ambiance bon-enfant, car au fond, on les aime bien quand même, ces belles-mères...

"Le e-book, c'est l'avenir du livre", qu'ils disaient...

On se souvient tous, fin 2000, de l'arrivée en grandes pompes du livre électronique, le e-book, qui devait en un rien de temps concurrencer le bon vieux livre papier, si ce n'était l'évincer à son profit. A grand renfort médiatique, on vantait alors les mérites d'un tel appareil sur lequel il aurait été possible de stocker un grand nombre de pages, de télécharger des livres entiers et, bien sûr, de se connecter à internet. En bref, tout le monde y croyait. Cependant, d'après Livres-hebdo, la société Cytale, le seul fabricant français de livres électroniques (baptisés Cybook) n'aurait vendu que 4 exemplaires de ce produit révolutionnaire en un peu plus d'un an ! Toujours d'après ce même hebdomadaire, la société aurait été

placée en redressement judiciaire avec un résultat négatif de 8,7 millions d'euros

pour un chiffre d'affaire, tenez-vous bien, de 2 444 euros...



L'enchère du café

➔ L'engouement que suscite Internet, surtout à cause de l'enjeu commercial qu'il représente, sévit décidément chez tout le monde, et dans le monde entier. Récemment, deux kenyans ont décidé de s'attaquer à ce nouveau support afin de vendre leur produit (du café) aux enchères à de nouveaux clients en Europe, aux Etats-Unis et au Japon. Ce nouveau système permettrait, d'après eux, de "tout révolutionner". L'Afrique de l'est, comme on le sait, étant une région riche en producteurs de café, des enchères classiques ont déjà lieu régulièrement, mais ce nouveau système de vente via Internet permettrait de faire augmenter les prix. Bien sûr, on ne vend pas plusieurs tonnes de café à un acheteur qui déboursait quelques dizaines de milliers de dollars comme on vendrait un simple single sur la toile. Pour donner un aperçu de la marchandise à sa clientèle, ces deux kenyans enverront donc à chaque acheteur potentiel un échantillon de ce qui sera mis aux enchères avant que la vente ne commence. Avec les nouvelles technologies, c'est la pub "El gringo" qui en prend un coup dans la figure...

Le renouveau du B2C

Le cyber-commerce se porte de bien. C'est ce qu'il ressort d'un récent rapport de l'Association de Marketing direct (DMA) sur le commerce électronique aux Etats-Unis durant l'année 2001. Plus de la moitié des cyber-marchands étudiés ont dégagé des bénéfices.

Pourquoi ? La réponse se trouve du côté de la réorganisation des entreprises. En moyenne par entreprise, plus d'un million de dollars a été généré par la stratégie conjointe on et off line. A ce titre, la publicité par e-

mail et par snail mail (courrier postal) représente l'association la plus fructueuse. Avoir une existence matérielle et virtuelle permet à l'internaute de profiter

"Plus de la moitié des cybermarchands ont dégagé un bénéfice"

des qualités de chacun des deux univers : le site web pour l'immédiateté et le magasin classique (avec les vendeuses "je peux vous aider ?")

pour le rapport "sensoriel" avec le produit. Les personnes interrogées indiquent même qu'elles vont développer leurs investissements dans le cyber-commerce. La résurrection du B2C ?

BRÈVES

► La pub s'effondre sur le Web

Une co-étude de l'IAB (Interactive Advertising Bureau) et de PriceWaterhouseCoopers révèle que les investissements publicitaires français sur le web ont baissé de 17 % à 153 millions d'euros en 2001. Les sociétés Internet ayant survécu au crash de la net-économie ont réduit leurs dépenses en peau de chagrin, ces dernières ne représentant plus que 10 % des investissements totaux. S'ils se gardent bien de toute estimation pour l'année en cours, les auteurs de l'étude n'excluent pas pour autant un modeste retour à la croissance.

Le TOP de ma boîte MAIL



Tous les messages que nous avons véritablement reçus par email "Hello! J'adore votre revue depuis que je l'ai découverte à la presse. Pouvez-vous m'envoyer des cracks sur Hitman, Cossacks et Stronghold, SVP. Merci. Stéphane".
NDLR : certains lecteurs nous confondent avec d'autres magazines.

Des agents très spéciaux

Les fédéraux du FBI Jeffrey Royer et Lynn Wingate sont accusés d'association de malfaiteurs, racket, fraude à la sécurité et obstruction à la justice. Rien de moins ! Royer est en outre accusé d'extorsion. Ils plaident non coupables. Le

cerveau de ce drôle de gang serait le courtier Amr Elgindy connu sous les identités de Tony Elgindy ou

Anthony Pacific. D'après l'acte d'accusation, il propageait sur internet des informations négatives sur des

entreprises, puis vendait leurs actions à court terme, dégageant de larges profits si leurs prix diminuaient. Les entreprises impliquées devaient

payer une forme de rançon pour que les informations compromettantes ne soient pas mises sur la place

publique. Ces informations provenaient de la base de données du FBI que lui fournissait Jeffrey Royer. Celui-ci avait commencé son petit commerce alors qu'il était agent spécial et avait continué par l'entremise de Wingate quand il avait démissionné pour travailler avec Elgindy. Quand le Bureau a lancé une enquête sur les affaires douteuses de Elgindy, les deux fédéraux ont utilisé la base de données du FBI pour surveiller la progression des recherches. Royer aurait touché 30 000 dollars depuis ses collaborations à but lucratifs en novembre 2000.

“Ils ont utilisé la base de données du FBI pour surveiller la progression de l'enquête”

Le Jacky High Tech
[<http://www.markscustomkits.com/>]



Qui n'a jamais rêvé de remplacer David Hasselhoff au volant de la rutilante voiture dans la série télé K2000 ? Eh bien voilà qui est désormais possible, puisque la société américaine Marks' Custom Kits conçoit d'exactes répliques fonctionnelles de la célèbre Pontiac Firebird. Evidemment, certaines fonctions telles que le saut ou la commande vocale ne sont pas disponibles...

BRÈVES

► ".eu" ? euh...

Vous en rêviez ? L'Europe l'a fait. Les internautes européens vont enfin pouvoir, d'ici la fin de l'année 2002, disposer d'un nom de domaine bien de chez nous, le ".eu". Dans la frénésie de législations en tout genre qui sévit actuellement sur le vieux continent, le conseil des ministres des télécommunications de l'Union vient en effet d'adopter le règlement concernant la mise en œuvre du ".eu", qui sera disponible aux particuliers, entreprises et organisations de l'Union. Espérons qu'on parvienne encore à se repérer parmi tous les ".machin" et les ".truc", en attendant le ".world"...

Pas de chance !

Après les brèches de sécurité sur le site de email gratuit Caramail, l'hébergeur Lycos France a commis une nouvelle bourde en supprimant, le samedi 18 mai, des pages web personnelles Lycos-Multimania. Le maître du labrador noir à lunettes affirme que cet incident n'est pas de son fait mais le résultat d'un bug informatique. Les logiciels de monitoring réseau, chargés de déceler les sites utilisant plus d'un giga-octet de bande passante, auraient malencontreusement effacé des dizaines de sites. Aucune copie de sauvegarde n'avait été réalisée pour ces

sites personnels hébergés gratuitement. La direction de Lycos a présenté ses excuses, maigre consolation pour les webmasters malheureux qui se déchainent sur le forum du site. Les mauvaises langues laissent

entendre que c'est pour convertir les utilisateurs "gratuits" à passer au payant que Lycos aurait commis la bourde... En réalité, les hébergeurs de pages gratuites rencontrent beaucoup de difficultés avec la prolifération de sites ne respectant pas les chartes d'utilisation, chartes que le créateur de site approuve généralement sans en avoir lu le contenu... Ainsi des pages hébergeant des contenus interdits (e-business, musiques ou vidéos illégales...) ou les "undersites" (pages cachées), invisibles en pas-

sant par la homepage classique et servant de ftp pour dissimuler des contenus

Pour palier au déchainement des internautes ayant perdu leur site, Lycos joue la transparence.

téléchargeables. Ces pages, en réduisant la bande passante générale des serveurs et en occupant de l'espace disque, gênent indirectement la visite des autres sites gratuits. Même si la charte de Multimania France est pour le moins allusive, Lycos sup-

prime généralement les comptes après avertissement aux webmasters. Pour pallier aux rumeurs et au déchainement des internautes ayant perdu leur site, Lycos a joué la carte de la transparence en faisant un mea culpa et en créant un forum ad hoc. Les auteurs de pages effacées illégitimement devront se manifester auprès de Multimania France. Celui-ci, en dédommagement, pourra accorder 50 Mo d'espace de stockage en plus ou un mois gratuit au service de webhosting. Le modèle gratuit du net est en voie de raréfaction...

Bon à savoir...
[<http://www.bronzepig.com/useless.htm>]

Saviez-vous que la première petite amie de John Lennon s'appelait Thelma Pickles ? Que les pingouins peuvent effectuer des bonds de presque deux mètres de hauteur ? Que les ours polaires sont gauchers ? Non ? Mais comment diantre faites vous pour briller en société ? Alors direction le site "Totally useless and pointless facts", qui recense six cent faits qu'il est absolument inutile de savoir.

PALMTOPS

Palm, PocketPC, Psion, Smartphones et gadgets hi-tech
En kiosque avec 1 CD !



www.palmtops.fr

BRÈVES

► R2-D2 aux enchères !

"Vends robot mécano en excellent état. Spécialisé dans l'entretien de vaisseaux spatiaux de classe X-Wing, mais répare aussi les imprimantes du service comptabilité, les mobylettes, ainsi que les routeurs 3Com. Un peu bavard et quelques fois mythomane, raconte des histoires de science-fiction improbables au coin du feu. Dispositif antiviol intégré. "Telle était l'annonce - à peu de choses près - de l'enchère qui s'est tenue sur [eBay.com] du 23 mai au 2 juin au prix de lancement de 6 500 dollars. Mais ce pauvre droïde n'a pas trouvé d'acquéreur dans notre galaxie, bien que conçue par les studios Don Post.

Nouvelle enquête de la Commission sur Microsoft

Décidément, nos institutions européennes ont fort à faire avec le géant des logiciels. En plus d'enquêter sur Microsoft pour abus de position dominante, la Commission Européenne s'interroge sur le respect des règles de protection des données personnelles du système d'authentification Passport. Pierre angulaire de la stratégie .Net de l'éditeur, ce système SSO (Single Sign-On)

offre à l'internaute un système d'identification (théoriquement) sécurisé lui permettant d'employer simplement divers services : ceux de Microsoft (notamment Hotmail et MSN), bien sûr, mais également ceux de sociétés tierces ayant adopté le système (Ebay par exemple). Or, Erik Meijer, député néerlandais, s'inquiète de l'utilisation que ferait Microsoft des données personnelles saisies par l'utilisateur pour créer son comp-

te Passport. Il accuse notamment l'éditeur de Windows de transmettre ces informations à des tierces parties, tandis que celui-ci empêche l'utilisateur de se désabonner et donc de supprimer les données le concernant. Microsoft se dit - évidemment - interloqué par ces accusations : il pensait avoir prouvé sa bonne foi en ralliant le très controversé accord sur la protection des données personnelles Safe Harbor. Puis, en septembre dernier, en réduisant le nombre d'informations personnelles à saisir pour créer un compte Passport à six champs obligatoires. Dans tous les cas, la Commission Européenne prévoit de dresser un rapport sur le sujet d'ici la fin de

l'année. Ce nouveau contrecoup pour Passport, qui avait déjà fait l'objet d'accusations similaires par des associations de défense de consommateurs américaines, pourrait offrir l'opportunité à Sun de concrétiser - enfin - son propre système d'authentification, la Liberty Alliance. Malgré le support d'acteurs majeurs de l'industrie (AOL, HP, NTT Docomo, Nokia, Mastercard, Sony, American Express...), ce dernier peine à voir le jour et, depuis son annonce en septembre dernier, ne propose toujours rien de concret. De son côté, Microsoft revendique 200 millions d'identifiants de Passport créés.

Erik Meijer accuse Microsoft de transmettre ces informations confidentielles à des parties tierces.

Le TOP de ma boîte MAIL



Tous les messages que nous avons véritablement reçus par email

"Le pain Hunza est un pain simple et délicieux qui peut être préparé en 5 minutes en utilisant des ingrédients facilement disponibles. Ce pain stoppe miraculeusement votre appétit et votre faim. Il est basé sur une recette vieille de 2000 ans. Cliquez ici pour acheter la recette de ce formidable pain et supprimer votre sensation permanente de faim".

L'Europe condamne (enfin) le spam

Il était temps. Le Parlement Européen a finalement adopté une série d'amendements bénéfiques au respect de la vie privée et de la protection des données personnelles. La première série de mesures interdit l'envoi de messages publicitaires non sollicités en plébiscitant le

principe de l'opt-in. Ce dernier exige des annonceurs qu'ils recueillent l'autorisation préalable des individus avant de leur envoyer des

réclames, et s'applique notamment aux e-mails, SMS et télécopies. La seconde série de mesures oblige les sites Internet usant de cookies à

informer précisément le visiteur de l'existence ainsi que de la teneur de ceux-ci. Un retournement de situation aussi inattendu que bienvenu, donc, puisqu'en mars dernier, les parlementaires préoyaient d'accorder à chaque Etat membre le droit de légiférer comme bon lui semblait sur la

question. Reste que le texte doit à présent passer dans les mains du Conseil des ministres avant de paraître au Journal Officiel. Et bien évidemment, ces mesures ne seront en vigueur que sur les sites appartenant aux pays de l'Union Européenne ; mais c'est un début !

"Le texte plébiscite le principe de l'opt-in"

STUDIO
multimédia

3D, 2D, animation,
conception Web, PAO,
sonorisation...

En kiosque avec 1 CD !

www.studiomultimedia.fr



La bible de la guillotine [www.metaphor.dk/guillotine/Pages/Guillot.html]

Tout, vous saurez tout sur la guillotine : quels sont les différents types de guillotines, comment moururent les célèbres "raccourcis" de l'histoire, la tête continue-t-elle à vivre quelques temps après sa séparation du corps... Bref, autant de questions existentielles indispensables aux fans de Marie-Antoinette.

Le Père-Noël pète les plombs

Inconditionnels des "Feux de l'amour", blasés de l'inspecteur Derrick, Internet a pour vous LA série à rebondissements, en l'occurrence les mésaventures de [Perenoel.fr]. Ce site de e-commerce a, une fois de plus, été sous les feux de la rampe. Il est encore (et toujours) question d'argent avec,

GGFA donne à monsieur Vial un chèque de 36 536,76 francs en contre-remboursement. Comique de situation : le montant est délivré en francs alors que le chéquier est en euros. Scène 3 : présumant de bonne foi que l'entreprise a commis une étourderie comptable, le sieur Vial demande que soit fait un

comme nouvel héros, Lucien Vial. Dans un souci de compréhension pour le public et de dramatisation optimale, le réalisateur se propose de

suivre chronologiquement les différentes scènes composant ce court-métrage tragico-comique. Acte I, scène 1 : le 3 avril Monsieur Vial, transporteur de son état, livre 69 moniteurs au Groupement Général Francilien des Achats (GGFA), appartenant à [Perenoel.fr]. Scène 2 : le

autre chèque. Peine perdue. La société GGFA est aussi muette à ses réclamations qu'un hardcore-gamer devant Final Fantasy. Mais c'est sous-estimer Monsieur Vial.

Il ne se laisse pas faire et dépose une plainte auprès de la brigade financière pour escroquerie et appelle à la rescousse la Fédération Nationale des Transporteurs Routiers (FNTR). Scène 4 : le 29 avril, cinq camions de la FNTR organisent un blocus trasant devant les entrepôts de

Cinq camions de la FNTR organisent un blocus

Chauffard !!!
[<http://www.fun.from.hell.pl/2002-05-28/naukajazdy.html>]



Attention, second degré nécessaire ! Une petite animation Flash qui tord le cou aux idées reçues et vous indique les occasions où il s'avère nécessaire d'être un chauffard. Contre indication : ne pas regarder avant de passer le code de la route.

La recherche des clones
[<http://www.monsoisie.com/>]



Un site qui accreditte la thèse selon laquelle tout être humain posséderait un sosie quelque part sur la planète, et qui se propose évidemment de le retrouver. Pour cela, vous devez vous inscrire et renseigner la base de données sur vos caractéristiques physiques, le moteur de recherche se chargeant ensuite de les comparer avec les autres inscrits. On s'en doutait, le degré de pertinence des résultats frise le zéro absolu, mais ce site vous occupera bien 5 minutes.

[perenoel.fr] à Saint-Étienne. Pas de chèque, pas de levée de blocus, clament mordicus les camionneurs solidaires. Acte II, Scène 1 : le 2 mai, le site de vente de CD Musicbox, qui a déposé son bilan, est repris par un acheteur anonyme. Scène 2 : on apprend que derrière le mystérieux repreneur se cache l'agence de conseil en publicité Crea Pointcom, dirigée par un certain Grégoire Fur. Rien d'étrange dans cela,

sauf que, coup de théâtre, celui-ci, co-dirigé, avec son frère Alexandre, l'entreprise [perenoel.fr] ! Monsieur Vial réussira t-il à récupérer son argent auprès de [Perenoel.fr] ? suspense ! Epilogue : le jeudi 2 mai, [perenoel.fr] contacte ce brave monsieur Vial pour lui adresser enfin son chèque. Tout est bien qui finit bien. Enfin, presque, puisque le glaive de la Justice va bientôt trancher. Outre les nombreux partenaires insatisfaits (la société doit par exemple quelques 170 000 euros à la

poste de Saint-Etienne), les protestations de clients mécontents sont nombreuses : le tribunal de Grande Instance de Créteil a ouvert une instruction pour escroquerie après avoir rassemblé 44 plaintes de clients. L'UFC Que Choisir a engagé le pas. "Lorsqu'un litige met en cause des consommateurs victimes et qu'il s'agit d'un préjudice collectif, l'UFC-Que Choisir est autorisée, en tant qu'association, à agir pour

L'UFC-Que Choisir s'est engagé dans la bataille

obtenir réparation de ce préjudice", a expliqué leur avocat à notre confrère ZDNet. En outre, à Saint-Etienne, l'affaire du chèque continue devant les tribunaux et pourrait faire l'objet d'une procédure pour escroquerie. Malgré les problèmes de la société, cela n'a cependant pas empêché le site de VPC à lancer une nouvelle rubrique le lendemain (vendredi 3 mai) de voyages et de voitures.

BRÈVES

► **Le mortier mange le clic**
Cela devait arriver, Jobipilot, un des sites leaders en matière de recrutement s'est fait avaler par le géant Addeco... Pour 70 millions d'euros tout de même.

► **Référencement payant**
Après Yahoo, Wanadoo, Altavista et Nomade, c'est désormais au tour de Lycos de lancer son offre de référencement payant. Et l'internaute de se demander si les réponses à ses requêtes sont désormais classées par pertinence thématique ou financière...

► **Plus blanc que blanc**
Conseillé par des marketeurs fous, l'Association des Industries des Savons et des Détergents, a lancé [doserjuste.com], un site ludique pour apprendre à bien doser la lessive pour son linge. Un site voué, sans aucun doute, à faire une entrée au Nasdaq fracassante...

playbox

Le premier magazine sérieux pour consoles PSOne, PS2, Dreamcast, Xbox, N64, Gamecube, Gameboy Advance...
www.playbox.fr



Groggy, Napster est finalement racheté par BMG

La figure emblématique de l'échange pair à pair de fichiers MP3 sur Internet semble vivre ses dernières heures. Dernière tentative de sauvetage, la totalité de la société vient finalement d'être rachetée pour huit pauvres millions de dollars par BMG, filiale musique du groupe Bertelsmann, qui y avait déjà investi la coquette somme de 85 millions de dollars. Un sursaut qui a permis d'empêcher la démission du PDG Konrad Hilbers et de Shawn Fanning, concepteur du logiciel qui, lassés des interminables et houleuses négociations avec BMG, avaient décidé de traîner leurs guêtres ailleurs. Car il

faut bien reconnaître que l'enfant terrible du peer-to-peer avait perdu beaucoup de ses atouts : condamné à une fermeture temporaire, Napster devait mettre en

Le rachat par BMG ne semble être qu'un sursis

place en service payant et - surtout - parfaitement légal s'il souhaitait poursuivre ses activités. Bon an mal an, la société s'est

exécutée, mais n'a jamais eu l'occasion d'ouvrir son nouveau service. Rancunières, et surtout occupées à promouvoir leurs propres services de distribution de musique en ligne (MusicNet pour AOL Time Warner, EMI, Bertelsmann et RealNetworks, Pressplay pour Sony et Universal) les majors de l'industrie du disque ont toujours refusé de lui ouvrir

leurs catalogues, ce qui aurait permis à Napster d'en distribuer la musique légalement. Ajoutons à cela l'apparition de nombreuses plateformes peer-to-peer concurrentes (Kazaa, Morpheus, Audiogalaxy, etc), et Napster a rapidement perdu l'aura qui aurait peut-être assuré un succès à son service payant. Mi-avril, faute de revenus, la société a licencié presque un tiers de ses effectifs (soit une centaine de personnes) dans un plan de restructuration qui sonnait comme le début de la fin. Et le rachat par BMG semble, finalement, destiné à n'être qu'un sursis pour protéger les créanciers de Napster grâce au fameux "Chapitre 11" de la loi américaine sur les faillites des entreprises, tant une hypothétique réouverture du service ne semble pas à l'ordre du jour.

Les mécontents du haut débit
[<http://www.grenouille.com/>]



Vous souhaiteriez opter pour une connexion haut débit mais les déboires de vos connaissances ayant franchi le pas vous rebutent ?

Histoire de choisir votre fournisseur d'accès en toute connaissance de cause, le site [grenouille.com] vous propose d'observer le météo du net : FAI par FAI, retrouvez les débits constatés en téléchargement, en upload, ainsi que les temps de réponse (ping).

Repérez les mauvais élèves et optez pour le premier de la classe !

France Télécom traîne toujours des pieds sur l'ADSL

Interdit de vente de son pack ADSL eXtense dans ses agences pour pratiques anti-concurrentielles depuis fin février, France Télécom essuie refus sur refus de la part de l'ART (Autorité de Régulation des Télécommunications) concernant ses propositions de baisse de tarifs ADSL.

Motifs invoqués : les baisses proposées par l'opérateur historique profiteraient surtout aux fournisseurs d'accès Internet (FAI) qui revendent l'offre ADSL de France Télécom, mais pas aux opérateurs alternatifs qui souhaiteraient commercialiser leurs propres offres auprès des FAI. Une

situation préjudiciable à long terme selon l'ART, puisque pour proposer des offres réellement concurrentielles au client final, les FAI ont

Club Internet est encore obligé de vendre l'ADSL de France Télécom

besoin de faire jouer la concurrence sur les offres de gros des opérateurs. Bref, encore un épisode dans l'inter-

minable feuilleton de l'ouverture à la concurrence du marché de l'ADSL, ouverture notamment soumise au dégroupage, le processus technique permettant à des opérateurs alternatifs de proposer des offres ADSL concurrentielles tout en employant les lignes de France Télécom. Bien qu'imposé depuis janvier 2001 par l'ART, le dégroupage n'en est qu'à ses balbutiements en France. Le bilan de décembre 2001 de l'ART faisait état de

400 lignes dégroupées sur un total de 4,4 millions de lignes "dégroupables" soit... 0,001 % !!! Mi-mai, la Commission européenne stigmatisait à son tour le retard de la France et exigeait de l'ART un suivi plus strict du dégroupage. Car, principale conséquence de ce retard, les opérateurs alternatifs et FAI tels que Club Internet sont encore obligés, pour gagner des parts de marché, de revendre l'offre ADSL de France Télécom. Une reven- te qui leur ôte toute possibilité d'ajuster les prix à leur convenance ou d'en tirer des bénéfices. En somme, la concurrence et la baisse des prix sur l'ADSL, ce n'est pas encore pour demain !

Le TOP de ma boîte MAIL



Tous les messages que nous avons véritablement reçus par email "Bonjour ! De remarquables avancées dans le domaine des hormones de croissance humaines (HGH) permettent de perdre du poids, développer vos muscles, limiter les effets de la vieillesse, accroître la libido, prolonger le temps d'érection, renforcer les os, améliorer votre

mémoire, rajeunir votre peau, faire repousser vos cheveux, faire disparaître vos rides... Cliquez ici".

NDLR : le médicament ne permet pas, hélas, de guérir la crédulité qui confine à la débilité profonde.

Le Père Noël gagne de l'argent !

Stupeur parmi les détracteurs de [perenoel.fr] : le tribunal de grande instance de Lyon a finalement condamné le site [defense-consommateur.org] pour diffamation à l'encontre de cette société. Les deux particuliers, responsables du site, devront payer 80 000 euros (près de 530 000 francs) de dommages et intérêts. Ceux-ci ont été tenus responsables des mots d'oiseaux proférés dans les forums du site [defense-consommateur.org] à l'encontre de [perenoel.fr]. La justice a choisi de faire la part des choses entre l'attitude du cybermarchand "qui semble avoir des méthodes commerciales contestables sous certains aspects", mais au sujet de quoi elle n'avait pas à se prononcer (d'autres procédures étant en cours) et les actes de diffamation. Le tribunal indique, presque à contre-cœur, qu'il "ne peut faire autrement que de relever les faits [diffamatoires] parfaitement caractérisés" des messages du webmaster.

TGI de Lyon a condamné le webmaster pour diffamation

Une amende lourde 80 000 euros

Dans son intime conviction, il a donc donné raison à [perenoel.fr] en condamnant à une amende, très lourde pour des particuliers, les deux responsables du site. Pour ces derniers, l'heure est à la consternation, même s'ils obtiennent la satisfaction de ne pas avoir à payer les 304 000 euros réclamés initialement par [perenoel.fr] en raison du préjudice. Le cybermarchand avait en effet avancé que la

panier moyen de leur client (de 763 francs à 604 francs) pouvait être attribuée à la campagne de dénigrement menée par [defense-consommateur.org]. Pour les associations saisies par les clients mécontents, cette bataille perdue ne signifie pas pour autant que [perenoel.fr] se tirera à bon compte des agissements dont leurs adhérents se plaignent. D'autres actions judiciaires sont en cours et, cette fois, le tribunal aura à se prononcer sur les pratiques mêmes de [perenoel.fr].

Le collectionneur [www.bonetrade.com]



Walter Sculley n'a pas seulement un nom digne d'une série télévisée de science fiction, il a aussi un passe-temps curieux. Il est collectionneur d'échantillons humains : mèches de cheveux, dents, rognures d'ongles, bouts d'os... ayant appartenu à des stars. Greta Garbo, Marlène Dietrich ou encore Louise Brooks font partie de sa collection. Ce "matériel génétique" qui est soumis à des tests rigoureux pour valider leur provenance doit servir un objectif clairement avoué : "nous avons la volonté de travailler en étroite collaboration avec des organisations scientifiques pour perfectionner le clonage humain".

Le roi du pop-up enfin condamné !

Plus de 2 millions d'euros : c'est la somme qu'un responsable de start-up a été condamné à verser pour ses pratiques anti-concurrentielles. Le coupable, John Zuccarini, s'est fait une spécialité : le dépôt de noms de domaines erronés. Il a ainsi acheté des centaines de domaines dont les noms sont des versions mal orthographiées de célèbres sites : [Backstreetboys.com] au lieu de [Backstreetboys.com], [Britnespears.com] au lieu de [Britneyspears.com], etc. Les adresses de Zuccarini sont des bombes à "pop-ups" : 30 publicités non sollicitées éclosent en quelques secondes sur votre écran

Les adresses de Zuccarini sont des bombes à "pop-ups"

comme une poussée d'acné nocturne. Evidemment, les publicités en question racolent pour des sites pornographiques ou des roulettes en ligne. Les juges ont été d'autant moins cléments que les fameuses adresses de Zuccarini s'inspirent également de noms de sites pour enfants : ils ont par exemple dénombré pas moins de 15 variations sur le nom du domaine de "Cartoon's Network". On signalera tout de même que le poids de la peine est sans commune mesure avec le chiffre d'affaires réalisé par Zuccarini pendant des années : près de 100 000 euros par mois en factures publicitaires !

BRÈVES

► Yahoo veut des soos !

Le portail Yahoo semble ne plus savoir à quel saint se vouer pour renouer avec la rentabilité. Dernière tentative en date pour sauver ses résultats catastrophiques, l'abandon de la majorité de son activité européenne de ventes aux enchères. Probablement marqué par sa douloureuse expérience américaine, qui s'était soldée début 2001 par la désertion du service d'enchères par les internautes lors de son virage au payant, Yahoo préfère jeter l'éponge en Europe. Contre monnaie sonnante et trébuchante, c'est désormais le célèbre Ebay qui promouvra ses services sur les sites Yahoo France, Royaume-Uni, Irlande, Allemagne, Italie et Espagne.

Poil au crane [www.combovers.co.uk/open.html]



Certains l'appellent la coupe "Giscard" : il s'agit de cette mèche longue que les chauves se laissent pousser d'un seul côté pour la rabattre sur le sommet du crâne. Une coupe qui, lorsqu'on sort de la piscine, donne un air de demi-jésus destroy. [Combovers.co.uk] est une vitrine formidable des plus magnifiques exemples de cette coiffure indémodable.

**Vous avez une info ?
Devenez informateur
en nous écrivant à**

netbug@posse-press.com

BRÈVES

► **Des millions, des millions !**
Dans la famille "j'ai foiré ma start-up mais je vais me refaire avec un livre", je voudrais Chine Lanzmann, ex-Canal+ et ex-Newsfam. Son roman "L'année des millions" retrace les mois de délires qui ont conduit les investisseurs à suivre n'importe quel projet virtuel.

► **Transfert ferme**
Larme sincère pour notre confrère Transfert qui suspend la parution de son magazine, précurseur dans l'information dédiée au web. Il ne nous reste plus qu'à lire Web Magazine... ah non, on me fait signe en régie que, lui aussi, est suspendu. Bon, ben lisez Netbug alors.

Audiogalaxy attaqué en justice

➔ Après avoir réglé son compte à Napster, la RIAA - association américaine des majors de l'industrie du disque - semble bien décidée à accrocher Audiogalaxy à son tableau de chasse. Elle vient d'attaquer en justice le site de partage de fichiers pour violation des droits d'auteurs, celui-ci s'avérant incapable de mettre en place les filtres demandés par la RIAA. Ces derniers, à partir de listes

régulièrement mises à jour, sont censés empêcher le téléchargement des fichiers

Les filtres fonctionnent mal dans le meilleur des cas

protégés par copyright. Hélas pour Audiogalaxy, la RIAA a constaté que les-dits filtres fonctionnaient mal dans le meilleur des cas, et même pas du tout la plupart du temps. Une mise en garde qui prend des allures de déjà vu, puisque Napster avait du faire face à des accusations identiques avant sa fermeture.

Les mécontents du haut débit [www.odebi.org]

Le service haut débit de votre fournisseur d'accès ne vous satisfait pas ? Rassurez-vous, d'autres subissent les mêmes désagréments. Cinq des plus actives associations de défense des internautes (ADSL-France, LPIC, LUCCAS, PIAF, CCWBDX) ont ainsi décidé de se regrouper dans la ligue Odebi, un "observatoire des pratiques sur Internet et [...] un lieu de proposition actif et militant envers le monde institutionnel, économique et politique". A mettre dans vos favoris illico, donc.

Bientôt 34 millions d'internautes en moins pour IE ?

Le coup est rude pour Microsoft. Et si l'ouragan ne souffle pas encore, la tempête est bel et bien déclarée. En effet,

le premier fournisseur d'accès à Internet mondial, AOL, profite de la mise à jour de son logiciel de connexion pour Mac OS X afin d'abandonner le moteur d'affichage de pages d'Internet Explorer. Ce dernier est intégré au kit d'AOL depuis la signature d'un accord quinquennal entre les deux géants en 1996, obligeant

Microsoft à insérer le fameux kit dans Windows en contrepartie. Si ni le rachat de Netscape par AOL en 1998, ni l'expiration dudit accord en janvier 2001, n'avaient encore eu raison de la présence d'Internet Explorer (IE) chez AOL, Microsoft a en revanche banni prestement depuis l'icône du FAI du bureau de Windows XP. Depuis, les spéculations

allaient bon train pour savoir quand AOL se déciderait enfin à abandonner IE au profit du navigateur de sa filiale Netscape.

Mieux vaut tard que jamais, et après une tentative timide avec son service d'accès professionnel Compuserve aux Etats-Unis, AOL enclenche la vitesse supérieure en intégrant le moteur Gecko à son client Mac.

Gecko, développé dans le cadre du projet Open source Mozilla.org de la société, équipe déjà les dernières moutures de son navigateur éponyme. L'intégration de Gecko par AOL dans son client Windows est-elle la prochaine étape ? Voilà qui paraîtrait logique, d'autant que l'enjeu est de taille : avec 34 millions d'abonnés à travers le monde, AOL compte pour beaucoup dans

l'hégémonie d'Internet Explorer. Et nul doute que le géant des FAI, conscient de son avantage, envisage très sérieusement la question afin de porter un coup décisif à son adversaire. Les hostilités sont d'ailleurs officiellement - bien que tardivement - ouvertes depuis janvier 2002, date à laquelle AOL a rejoint les rangs, au nom de Netscape, des plaignants contre Microsoft pour pratiques anti-concurrentielles. Hélas, et paradoxalement, si Gecko se montre parfaitement conforme aux spécifications du W3C - à l'inverse d'IE - cet avantage est aussi son talon d'Achille. Nombre de sites Internet, en effet, optimisés pour contourner les défauts d'interprétation des standards du Web d'Internet Explorer, ne s'affichent pas correctement avec la mouture actuelle de Gecko. Pour cette raison, l'incertitude règne encore quant à savoir quel moteur d'affichage équipera la version finale du kit AOL 8.0, prévue pour cet automne.

Une brillante contre dix normales ! [www.lescrados.com]



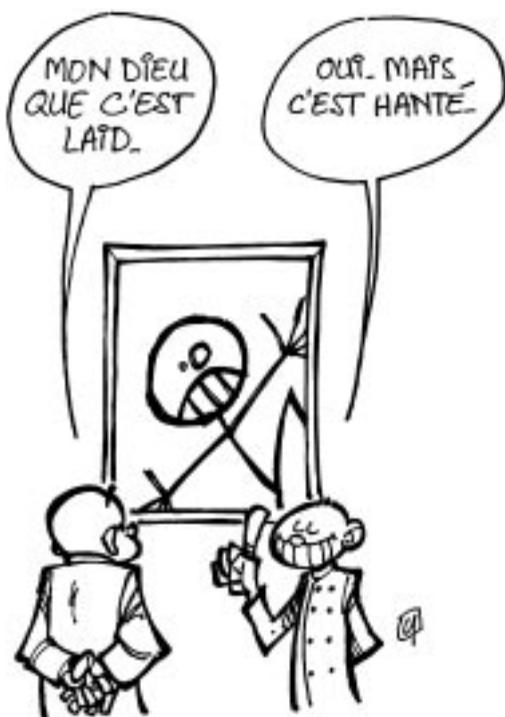
Avis à tous les nostalgiques des collections d'images Panini qui s'échangeaient fiévreusement dans les cours de récréation ! Le site [lescrados.com] expose les vignettes qui ont bercé l'enfance des 20/25 ans d'aujourd'hui et tente de recréer les albums de l'époque. Au menu : M.A.S.K., Jayce et les Conquêteurs de la lumière, Olive et Tom, et bien sûr les incontournables Crados ! Comment, vous avez déjà oublié Tony Truand, René Quicoule, Albert Ventrouvert et autres Décalco Marie ? A vos révisions !

La peinture ensorcelée d'eBay

> suite de la page une

Voilà quel était le descriptif (en anglais) : "lorsque nous avons reçu cette peinture, nous pensions qu'il s'agissait d'une très belle œuvre. Un chineur l'avait trouvée, abandonnée,

de cette "surveillance". Nous avons décidé de nous séparer de la peinture. A vous de juger - Avant tout chose, lisez l'avertissement suivant - Attention : n'enchérissez pas sur cette peinture si vous êtes



derrière une ancienne brasserie. A l'époque nous nous sommes demandés pourquoi un tableau d'une aussi grande qualité avait ainsi été abandonné (aujourd'hui, nous ne nous posons plus la question !). Un matin, notre fille de 4 ans et demi nous affirma que les deux enfants de la toile se disputaient et étaient entrés dans sa chambre durant la nuit. Nous ne croyons ni aux onis ni à la réincarnation d'Elvis, mais mon mari s'est montré inquiet. A mon grand amusement, il a installé un appareil photo actionné par déclencheur. Les deux dernières images ci-dessous sont issues

de cette "surveillance". Nous avons décidé de nous séparer de la peinture. A vous de juger - Avant tout chose, lisez l'avertissement suivant - Attention : n'enchérissez pas sur cette peinture si vous êtes sujet au stress, aux attaques cardiaques ou n'êtes pas familier avec les événements surnaturels. En enchérisant sur cette toile, vous acceptez de décharger les propriétaires actuels de tout événement pouvant intervenir après la vente qui pourraient être imputés à cette peinture. Ce tableau possède peut-être des pouvoirs surnaturels susceptibles d'influencer ou de changer votre vie. Cependant, en faisant une offre, vous acceptez d'enchérir seulement sur la valeur de l'œuvre. (...) Après ces explications, nous avons une questions aux membres d'ebay : nous voulons que notre maison soit

Si on vous le dit
[\[www.fautvraimentetreconpouravoiruneadresseinternetaussilongue.com\]](http://www.fautvraimentetreconpouravoiruneadresseinternetaussilongue.com)
 Ce site mérite le détour. Vous n'aurez plus aucun doute en tapant méthodiquement la plus grande adresse internet francophone.

bénie après le départ de cette peinture. Quelqu'un connaît-il une personne qualifiée pour cela ? " Dans les heures qui ont suivi la mise en ligne de la curieuse œuvre, des centaines de réactions ont afflué : des personnes ont signalé avoir été prises de spasmes à la vue de l'image, d'autres ont vu leurs

enfants s'effrayer. Les images ont circulé par email et, forcément, le prix de la toile s'est envolé. Mise à prix pour 199 dollars, elle s'est vendue 5 fois plus cher : 1025 dollars. Grand manipulateur ou sincère victime, le vendeur a signalé à la fin des enchères, qu'il avait reçu plus de 30 suggestions concernant l'exorcisation de la toile ou de la maison et 7 emails signalant des événements surnaturels lors de l'affichage de l'image.

Des personnes ont signalé avoir été prises de spasmes

Et la toile, qu'est-elle devenue ? Le site [\[www.surfingtheapocalypse.com\]](http://www.surfingtheapocalypse.com) a pu poser quelques questions à l'anonyme acheteur du tableau quelques mois après son acquisition. Dans son interview disponible sur [\[www.surfingtheapocalypse.com/haunted_painting.html\]](http://www.surfingtheapocalypse.com/haunted_painting.html), l'homme, qui possède une galerie, précise qu'il a d'abord apprécié l'œuvre avant de s'intéresser au phénomène. Il a le regret d'annoncer qu'aucune manifestation paranormale n'a eu lieu depuis qu'il la possède. Seul changement dans sa vie : le nombre anormal d'emails en provenance d'internautes lui conseillant de faire appel à des chamans et autres gourous pour exorci-

ser la toile. Sans oublier des propositions sérieuses de la célèbre association des chasseurs de fantôme de Géorgie ou encore des étudiants en phénomènes paranormaux. Expert en la matière, il précise que la toile date des années 70. Ceux qui pensent que l'heureux acheteur s'est fait avoir en l'acquérant si cher se trompent : l'homme a prévu de vendre des tirés à part de la toile. Ils sont disponibles au prix de 350 dollars, ce qui fait cher pour une réplique d'objet ensorcelé. Mais, j'y pense, en imprimant cette image, mon imprimante Epson, normalement si fiable, a fait un bourrage papier... Esprit es-tu là ?

BRÈVES
► Fermeture de cybercafés au Koweït
 Une cinquantaine de cybercafés se sont vus retirer leur licence au Koweït pour n'avoir pas filtré assez rigoureusement les données accessibles à leurs clients. Les autorités font en effet la chasse aux sites pornographiques et à leur consultation depuis leur territoire. Suite à des contrôles inopinés, près d'un cybercafé sur six a donc dû fermer ses portes. Il faut dire que sur Internet, il est plutôt difficile d'éviter de voir une paire de seins même sans en chercher.

Vends voiture mauvais état
[\[www.nature-source.com/peekskill.htm\]](http://www.nature-source.com/peekskill.htm)

Dans la nuit du 9 octobre 1992, la voiture de Michelle Knapp, garée dans sa rue, a été heurtée. L'information a beau relever de la rubrique "chiens écrasés", elle a pourtant fait le tour du globe ! Pour une raison : la responsable de l'accident n'est autre qu'une météorite d'un demi-kilo. La célèbre voiture emboutie prénommée "Peekskill Meteorite Car" a été exposée dans le monde entier, même à Paris. Elle est aujourd'hui à vendre sur ce site.

BRÈVES

► **Harcèlement textuel**

Un adolescent de la banlieue de Boston vient d'être inculpé pour avoir continuellement harcelé une de ses camarades de classe ainsi que sa famille par le biais d'emails et de messages instantanés (de type ICQ). Jadis, ce genre de chose se faisait par téléphone. Les technologies passent, mais les pervers restent...

► **Cyber-prosélytisme**

Jean-Paul II croit en l'Internet (il était temps). Il a annoncé le 12 mai dernier à Rome que "les plus récents progrès dans les communications et la transmission des informations ont mis l'Église en contact avec une possibilité inédite d'évangélisation", c'est pourquoi le thème de réflexion de cette année portera sur "Internet, un nouveau forum pour proclamer l'Évangile". La folie Internet, pour l'Église, c'est deux ans après...

Pour les mythomanes...

Tous les menteurs, les blagueurs et les amateurs de farces-qu'on-fait-aux-copains trouveront certainement leur bonheur à l'adresse [www.60millionsdeconsommateurs.com/agencepress.php]. Une fois sur ce site, on vous demandera d'entrer votre nom, votre ville de résidence, mais aussi et surtout la couleur que vous voulez faire avaler à l'une de vos connaissances. Et il faut reconnaître que le principe est finement trouvé et trompeur à souhait. Il s'agira en effet de choisir parmi le "mytho foot", le "mytho pirate informatique" ou le "mytho dealer", en fonction du rôle que vous voulez endosser. Un petit program-

me se lance alors et là, surprise, vous voilà à la une de l'actualité sur une fausse page Yahoo qui ressemble à s'y méprendre à l'originale, côtoyant les grands titres de l'actualité. Et, détail ultime

mytho-foot ou mytho-dealer ?

qui concède encore plus au réalisme, les liens affichés s'avèrent être des originaux et renvoient bel et bien aux actualités

du site officiel ! De quoi tromper les plus sceptiques. Il ne vous reste plus qu'à envoyer l'adresse de la page "dont vous êtes le héros" à la personne choisie et le tour est joué. Ça ne mange pas de pain, et il faut bien avouer qu'il est amusant de se voir virtuellement sous les verrous ou sélectionné pour la coupe du monde...

Loft Internet

Expérience pour le moins surprenante qu'ont vécue deux bulgares d'une vingtaine d'années. Annie et Marin, étudiants en économie ont passé 100 jours (du 18 février au 28 mai) dans un appartement de Sofia. Les deux cobayes n'avaient ni radio, ni TV, ni téléphone mais un accès à Internet. Sponsorisés par Microsoft, Cisco et Nexcom, l'expérience avait pour but de démontrer "qu'on peut vivre, travailler et communiquer uniquement via Internet pendant une longue période" a annoncé l'instigateur du projet. Un peu frustré par l'absence d'autres humains, il a ajouté que les préservatifs fournis n'avaient pas été utilisés car chacun avait déjà un partenaire. De toute façon, il n'y avait pas de piscine dans l'appartement.

Le TOP de ma boîte MAIL



Tous les messages que nous avons véritablement reçus par email "Au dernier Grand Prix de formule 1, un triste spectacle a eu lieu en Autriche. L'écurie Ferrari a imposé au pilote brésilien Rubens Barrichello qu'il soit dépassé par Michael Schumacher dans les dernières secondes de la course. C'est lamentable pour Ferrari, responsable de cet événement. C'est lamentable de la part de Michael Schumacher, car il a dépassé Barrichello. C'est dommage pour Barrichello car il s'est plié à cette mascarade. C'est dommage pour la FIA qui a validé le résultat de ce cirque. Il faut réagir ! Une campagne de boycott est lancée : "Je n'achèterai pas une Ferrari !". Adhérez au boycott, n'achetez pas de Ferrari et demandez à vos amis de vous imiter ! Merci de diffuser largement ce mail autour de vous !"

Champion du monde [www.letsnow.com]

Décrypton : pari remporté

C'est mercredi 1er mai que s'est achevé le projet Décrypton (voir Netbug n°4), qui visait à décrypter et à comparer l'ensemble des

protéines connues du monde végétal, bactériologique, animal et humain, grâce au calcul partagé sur les ordinateurs des internautes, et ce afin de faire progresser la recherche scientifique sur les maladies génétiques notamment. Lancé le 12 mars dernier, le projet aura réuni quelques 74 890 internautes volontaires qui ont mis leurs ordinateurs à contribution, sous la forme de dons d'heures de calcul. Un petit programme téléchargeable effectuait ainsi son

travail algorithmique grâce à votre ordinateur qui renvoyait le tout une fois les calculs effectués. Ce sont en tout près de 40 millions

Le projet aura réuni quelques 74890 internautes volontaires qui ont mis leur ordinateur à disposition

d'heures de calcul et 2,32 millions de paquets qui furent échangés pendant les 50 jours que dura le projet, lancé par l'Association Française des Myopathies, IBM et Genomining. William Saurin (pas comme certains), PDG de la société

Genomining, a d'ailleurs déclaré que "la base de données constituée sera mise à la disposition de la communauté académique internationale". En revanche, on attend toujours d'entendre un extraterrestre grâce au projet Seti@home...

Le cyber-gendarme et les voleurs

A l'automne 1998, quatre tableaux étaient dérobés dans une résidence individuelle de Billy-les-Chanceaux, en Côte D'or. L'enquête menée à l'époque

par la gendarmerie n'avait cependant rien donné. Toutefois, en mars 2000, l'adjudant Didier Andrieu, qui passe beaucoup de temps sur Internet grâce à son ordinateur personnel (la gendarmerie n'étant pas

connectée au réseau), a l'idée d'aller faire un tour sur le site [Artprice.com], qui

recense notamment les transactions d'œuvres d'art. Et là,

bingo, le gendarme retrouve la trace des tableaux volés, rachetés depuis par d'honnêtes citoyens, et parvient à remonter jusqu'au

brocanteur suspecté du vol. Moralité de l'histoire ?

Euh... Le hasard fait bien les choses ?

ET S'IL Y A TRAFIC DE PHOTOS DE BRITNEY SPEARS NUÈ, SURTOUT VOUS HÉSITEZ PAS À ME DEMANDER...

MOI ET MON PORTABLE ON EST REDOUTABLES.



Une vidéo retirée par des fédéraux du FBI

Des agents du FBI ont menacé de poursuites en justice les responsables du site web [ogrish.com] s'ils n'enlevaient pas immédiatement une vidéo. La séquence en question est un enregistrement du meurtre du journaliste Daniel Pearl par des islamistes au Pakistan. Alors que le premier amendement de la Constitution américaine autorise une pleine liberté d'expression, laissant le champ libre à la diffusion de cette vidéo, elle tombe cependant sous le coup de la loi sur "l'obscénité" de 1996. Le FBI assure pour sa part que la demande devait être considérée comme une simple faveur, par respect pour la famille de la victime. Argument valable puisque [Ogrish.com] est à classer dans la catégorie des sites trash où le répugnant côtoie le morbide. Pourtant, le FBI n'a rien trouvé de choquant dans les autres contenus "glauques" du site. La solution est peut-être intermédiaire. Le sombremenent célèbre site [rotten.com] a choisi de diffuser une version modifiée de cette vidéo : la mort de Daniel Pearl a été expurgée de la séquence. Entre liberté de l'information et respect des personnes, la balance a du mal à trouver son équilibre sur le réseau des réseaux.

Misérables crooners [www.miserablemelodies.com]



Quel est le point commun entre Burt Reynolds, David Hasselhoff et Clint Eastwood ? Ce sont tous des acteurs, d'accord, mais surtout ils se sont essayés à la variété. Cela donne des morceaux mémorables, mais pas pour leur qualité. Ce site référence toutes les "misérables mélodies" (plutôt anglo-saxonnes) pondues par des apprentis chanteurs.

La crème des poissons d'avril du Web 2002

Mieux vaut tard que jamais ! Pour tous ceux qui n'ont pas eu la chance de surfer sur le Web, le premier avril dernier et qui par conséquent n'ont pas pu découvrir les meilleurs poissons d'avril du cru 2002, voici un petit échantillon des plus gros canulars. On ouvre le bal avec [clubic.com], qui affirmait tout de go qu'il était désormais possible de se connecter à l'ADSL avec une simple carte son... Au rayon "gros comme le nez au milieu de la figure", vient ensuite [astrosurf.com], qui prétendait que la NASA allait envoyer un réflecteur géant dans l'espace afin de refléter l'éclat du soleil pour ainsi éclairer la terre la nuit... Le

site [neteconomie.com] n'a, quant à lui, pas dérogé à la tradition du poisson en parlant toutefois de pigeons. Tenez-vous bien, les scientifiques espéraient créer un nouveau réseau de téléphonie mobile à Paris en installant de petits émetteurs sur les volatiles qui pullulent dans notre capitale... Allez, une petite dernière : [digit-life.com] assurait pour sa part que les constructeurs informatiques étaient sur le point de se lancer dans l'alimentaire afin de pallier à la baisse du marché... Pas si stupide quand on sait que Commodore (constructeur de l'Amiga) a terminé sa vie en vendant des t-shirts et des tasses avec le logo de sa machine.

Le magazine de la programmation et de l'administration système
En kiosque avec 1 CD !
www.loginmag.com

BRÈVES

► Une raclée pour google...

Suite à notre petit concours qui permettait de gagner rien de moins que notre haute estime, c'est Xavier D. qui remporte la palme. Il nous a proposé pas moins de 4 "googlewacks" (tandem de mots qui, soumis au moteur Google, ne renvoient qu'une seule et unique réponse) : horticulteur lepeniste, chiraquin cannibale, maroquin jospiniste et mécano trotskiste. On ne demande pas d'où lui est venue cette subite inspiration...

Un autre bon point pour Anthony F. et son charmant "Xylophone philanthropique" ou encore à Jean-Marc R. pour son "irréfragable synecdoque".

► Désinformation républicaine

Alors que les résultats électoraux du 5 mai 2002 semaient le désordre en France, quelques messages militants circulaient sur le web. Notamment, on affirmait que le slogan du candidat Le Pen "je suis socialement de gauche, économiquement de droite et nationalement de France" n'était que la reprise d'une formule d'Adolf Hitler, prononcée lors d'un congrès du NSDAP, le 29 novembre 1937. Le site [www.hoaxbuster.com], spécialisé dans la démystification d'informations douteuses circulant sur Internet, dément cette relation. En réalité, à cette date, il n'y a pas eu de congrès du NSDAP mais un heureux événement... la naissance d'un certain Jacques Chirac.

BRÈVES

► Licenciements pour cause d'e-mails lubriques

Six employés de L&I, une agence publique américaine de l'Etat de Washington employant 2 700 personnes, ont été licenciés parce qu'ils utilisaient leur courrier électronique professionnel à des fins que l'on pourrait qualifier de "lubriques". Même s'ils n'avaient pas de caractères illégaux, ces messages étaient transmis via le matériel de l'Etat, qui interdit bien sûr toute utilisation à des fins personnelles, et encore moins s'ils comportent un caractère sexuel. Ces six employés échangeaient ainsi entre eux des blagues salaces, proposaient des rencontres amoureuses et organisaient même des parties pas piquées des hannetons.

L'art et la manière de tricher

Suite à notre actualité sur l'art et la manière de rater son bac et ses examens, en voici une autre sur l'art et la manière de tricher, puisqu'il faut bien le reconnaître, tout le monde n'est pas prêt à renoncer aux diplômes et à l'avenir radieux qu'ils proposent à leurs détenteurs. Mais, reconnaissons-le également, il existe

plusieurs moyens de parvenir à ses fins, et entre le pur bûcheur qui potasse ses cours à longueur de journée et celui qui préfère se la couler douce, le fossé est énorme. Comment alors réussir sans rien apprendre ? Le site de l'Association des Tricheurs Anonymes [www.ata.be.tf] propose à cette dernière catégorie d'étudiants une multitude de tuyaux, plus

ou moins réalisables, sur la manière de réussir ses examens à moindre effort. Mais le site ne se contente pas de délivrer une foule de petites astuces, et s'interroge de manière relativement sérieuse sur le pourquoi du tricheur : qui sont-ils, pourquoi font-ils ça, est-ce plutôt par peur de l'échec ou par goût du risque ? Autant de questions pertinentes que viennent alimenter une revue de presse fournie et sérieuse, histoire de ne pas tricher bêtement. A noter que le site donne aussi des conseils sur la manière de réviser, de passer un examen sérieusement, etc. Le comble pour un site de triche ! Comme quoi cette méthode est quand même à utiliser avec parcimonie...



Communication précoce [www.telecondom.com/componen.htm]



Protégez vous des germes qui habitent dans le combiné des téléphones publics (on n'ose imaginer que les internautes comprennent qu'il s'agit de se protéger des microbes transisant avec la voix...) ! Grâce à ce superbe préservatif à combiné, fini les téléphones qui ont mauvaise haleine...

Elle jouait du piano debout [www.whizzy4you.com]



Voilà une invention qui aurait mérité d'être primée au concours Lépine. Celles que les toilettes publiques dégoûtent pourront soulager leur vessie en restant debout, grâce à cet astucieux outil, dont on n'arrive à comprendre le fonctionnement.

Internet dirige ma vie

La coqueluche de la "Real TV" qui sévit actuellement en France et dont Loft Story s'est fait le piètre emblème, a trouvé son digne successeur sur le Web avec le jeu "Live Your Life", littéralement "vis ta vie", dont le principe pousse plus loin encore le fameux concept. Ce nouveau jeu, lancé en avril par le site anglais MSN, proposait en effet aux internautes de "diriger" la vie de 5 personnes. Chaque jour, ces 5 participants que l'on pourrait qualifier sans se tromper de masochistes, devaient poser une question concernant un choix de leur vie, et à laquelle les internautes devaient répondre à leur place. En gros, ils étaient obligés de se soumettre à la volonté des autres. Les questions variaient ainsi de la simple anecdote du type "dois-je plutôt aller au théâtre ou voir un match de foot" à la

question déjà plus personnelle "mon ancien petit-ami et père de mes enfants ne m'aide pas financièrement, dois-je lui demander une contribution ?", le tout, bien sûr, à grand renfort de pseudo-psychologues et même... d'horoscopes du jour ! A la fin du jeu, qui aura duré 15 jours, les internautes ont finalement décidé lequel de ces cinq

Obligés de se soumettre à la volonté des internautes

cobayes virtuels a été le plus docile et s'est le mieux laissé contrôler... L'heureux gagnant s'appelle John Duncanson. Il aura quand même dû

vendre sa maison et quitter son travail pour recommencer une nouvelle vie sur une île déserte... le tout pour remporter au final un peu plus de 16 000 euros. Le jeu en valait-il vraiment la chandelle ? Si certains se sont battus pour gagner leur liberté, ceux-là ont tout fait pour en être privés...

Le bac, cela ne sert à rien

La période des examens n'étant pas encore terminée, il nous a paru opportun de consacrer une actualité sur le plus célèbre d'entre eux : le baccalauréat. Mais pas question ici de verser dans l'habituelle formule de révision stressante ou dans la fameuse méthode "comment réussir son bac en 10 leçons". Au contraire. [membres.lycos.fr/baccalauréat] fait l'apologie de la non réussite aux examens en réprochant le modèle social uniforme qu'il nous dicte et vers lequel il nous conduit inexorablement. Cela fait quand même du bien d'entendre un autre son de cloche. De la façon de préparer sa famille à l'échec, à la manière de se comporter avant et pendant l'examen, tout vous sera expliqué sur ce site, qui a au moins l'avantage de ne pas faire comme les autres : vous mettre la pression. Et pour ceux qui pensent qu'il serait déjà trop tard,

puisque le fameux diplôme leur étant acquis, qu'ils se rassurent, il existe une solution : le site met en effet à votre disposition une lettre pré-écrite à envoyer au ministre de l'éducation nationale pour résilier votre bac et rendre caduc votre morceau de papier (cela fonctionne aussi avec les diplômes de natation...).



100 000 dollars pour 10 millions de chiffres

➔ Pas moins de 100 000 dollars : c'est en effet le prix que les internautes peuvent remporter s'ils parviennent à trouver le 39ème nombre premier de Mersenne, soit un nombre comportant plus de 10 millions de chiffres ! Ces nombres (du nom du moine français Marin Mersenne) se présentent sous la forme 2P-1. Toutefois, seul un petit pourcentage d'entre eux est premier. Le dernier en date, trouvé en 1998, est 2^3021377-1. Evidemment, il ne s'agira pas de prendre une simple feuille de papier et un crayon, ni même sa calculatrice pour espérer venir à bout du prochain. Pour ce faire, la fondation Electronic Frontier Foundation (EFF), en coopération avec [Entropia.com] et Gimps (Great Internet Mersenne Prime Search), met à la disposition des internautes un petit logiciel téléchargeable qui permet de calculer un tel nombre, grâce à votre ordinateur qui communiquera (sur ce point) avec ceux des autres internautes. Quelques repères en passant : 10 millions de chiffres équivalaient, s'ils étaient alignés sur le papier, à plus de 2 660 pages Word, soit une suite de près de 2,128 km ! Mais quelle est l'utilité de cette recherche ? Faire avancer la science, argue-t-on, mais l'appât du gain doit aussi y être pour quelque chose... Plus d'informations sur [www.mersenne.org].

Engagez vous !

Présentés en avant première à l'Electronic Entertainment Expo de Los Angeles, *Soldiers* et *Operations*, deux jeux militaires sur PC, seront distribués début août. L'éditeur est un peu spécial, c'est l'armée américaine. Depuis l'arrivée du président Bush, l'armée effectue une campagne de séduction pour engager à tour de bras des "GI's Joe" en herbe. En proposant des jeux, elle espère s'adresser à un public plus large et moins réticent envers l'institution militaire. Investissant quelques 7,5 millions de dollars, l'armée américaine rentabilisera l'opération si elle recrute 300 bidasses. Des jeunes soldats de l'Ecole

Heureux comme un poisson dans un micro [nobispro.com/aquatank]



Il est de bon ton aujourd'hui d'ajouter une touche personnelle à ces grands boîtiers uniformément gris qui servent habituellement de résidence aux composants de votre machine (à voir d'ailleurs l'excellent dossier paru chez notre confrère PC Team). Phénomène à la mode, si certains se contentent de se démarquer des autres et de briser la monotonie en peignant leur appareil, voir en le recouvrant de moquette ou encore en y ajoutant certains éléments tant humoristiques qu'inutiles, personne n'avait encore eu l'idée jusqu'à présent de transformer sa machine en aquarium. Et bien c'est chose faite. Sur les quelques millions de possesseurs d'ordinateurs dans le monde, il a bien fallu que cette idée farfelue traverse l'esprit de l'un d'entre eux. Ne cherchez pas à savoir pourquoi, il n'y a probablement aucune raison (à moins que nous ayons affaire à un adepte de la canne à pêche). L'opération, présentée sur le site aura quand même duré près de 7 mois pour un coût de 719,55 dollars précisément. Et oui, l'heureux papa de cette chose a bien sûr soigneusement recopié la recette sur ses pages. Amis des animaux, rassurez-vous, le poisson se porte bien, l'ordinateur aussi, d'ailleurs. A quand la volière intégrée ?

navale de Monterey ont réalisé les jeux en collaboration avec Epic Games. *Soldiers* est un jeu de rôle. Vous êtes un aspirant et vous monterez en

Objectif : développer des valeurs comme la discipline

grade en développant des valeurs comme la discipline et la condition physique. *Operations* est un jeu d'action particulièrement réaliste où vous incarnez un parachutiste, un sniper ou un ranger. La mise à disposition

de ces jeux aura lieu à partir du mois d'août dans les magazines et sur Internet. *Operations* fonctionnera en version multi-joueurs et 140 serveurs seront dévolus au jeu en ligne. Ne jouez quand même pas les Rambo de pacotille : le lieutenant-colonel, responsable du programme, rappelle que "l'emploi de la force dans le jeu est tel qu'il est à l'armée. Il y a des règles... et si vous ne respectez pas ces règles, vous pouvez avoir les mêmes ennuis qu'à l'armée et vous retrouver au "trou" à écouter un gars jouer de l'harmonica". En France, cela pourrait donner "Le gendarme de Saint-Tropez" contre le gang de l'électroménager, c'est ça la french touch. Plus d'informations sur [www.americasarmy.com] et [www.goarmy.com].

Regarde moi dans les yeux
[www.bodyperks.com/index2.html]

bodyperks
take a closer look

The possibilities for fun are endless! Whether you're out on the town or playing volleyball, **bodyperks** consistently stay in place and give you the added attraction of playful, fun breasts. You'll feel and look sexy!

Give your natural assets a lift - try **bodyperks** today! Only \$19.95 plus shipping and handling.

Now available in black

Un produit comme ça, il fallait l'inventer. Pour celles qui aiment les vêtements moulants, le bodyperks est un "réhausseur de profil" permettant à la poitrine de pointer vers celui qui vous regarde (dans les yeux bien sûr).

Conseils pour cet été...

Les beaux jours faisant de nouveau leur apparition, et avec eux leur cortège de sentiments émoussés, nous ne saurions que trop vous conseiller, afin de mieux vous y préparer, d'aller faire un tour sur le site [le dragueur.com]. Professionnels ou néophytes de la drague, chacun y trouvera de quoi perfectionner ses méthodes afin d'éviter les pires erreurs ; d'autres encore pourront y promulguer de bienveillants conseils à l'attention de congénères moins chanceux. Entre une pétition pour le retour des slows et le coin des citations ou des poèmes qu'inspire inmanquablement ce noble sentiment qu'est l'amour, le Doc se fera une joie de répondre à vos ques-

tions existentielles sur l'art et la manière d'être et de se comporter avec le sexe opposé. Mais évidemment, aucune technique n'étant infaillible, nous ne saurions que trop vous conseiller également de vous familiariser (juste au cas où) avec un autre site qui va de pair avec le premier, dénommé [rateaux.com], puisque évidemment, personne n'est infaillible et bienheureux celui qui n'a jamais connu l'amère sensation que celle d'être éconduit. A défaut d'être le roi de la drague, un concours, notation à l'appui, vous permettra peut-être de devenir celui du râteau, titre homologué par la fameuse FFR, la Fédération Française du Râteau.

Cyber-liaisons dangereuses

Parents, surveillez vos enfants sur internet : c'est le conseil que prodigue le sergent Russell de la police fédérale du Connecticut, qui mène l'enquête sur l'enlèvement et le meurtre de Christina Long, âgée de 13 ans. Car rien ne laissait présager que cette élève studieuse d'un collège catholique deviendrait la victime d'un crime facilité par le net. Ne revenant pas de sa soirée, la tante de l'adolescente a prévenu les policiers. Ces derniers ont retrouvé sur son ordinateur personnel des emails échangés avec un internaute, Saul Dos Reis, rencontré sur un chat. Christina avait une douzaine de pseudos différents, dont un, particulièrement provocant, l'avait visiblement attiré le brésilien Reis. Interpellé par la police, l'individu a

admis lui avoir donné rendez-vous dans un centre commercial puis l'avoir raccompagné. Par la suite, Reis a avoué qu'il l'avait étranglée ("accidentellement" plaide-t-il) durant leurs ébats dans un

Reis a avoué qu'il l'avait étranglée

parking souterrain, avant de jeter le corps dans un ravin. La collégienne avait réalisé un site où elle dévoilait une partie de sa vie intime, illustrée de photos. Ce drame intervient quelques jours avant l'adoption d'une loi augmentant les capacités de mise sur écoute d'individus se livrant à des pratiques pédo-

philes. "Dites à vos enfant ce qui peut arriver", exhorte le procureur Danaher, "vous ne savez jamais qui se trouve à l'autre bout de la souris". L'université du New Hampshire avait mis en évidence pour l'année 2000 que 20% des jeunes internautes américains avaient été sollicités pour des relations sexuelles, 6% avaient été menacés ou harcelés et 1 sur 4 avait envoyé des photos à caractère érotique ou pornographique. Mieux vaut prévenir que guérir. Les autorités compétentes donnent donc plusieurs petits conseils aux parents pour protéger leurs enfants durant leurs escapades dans le cyber-espace :

- mettez l'ordinateur dans le salon pour que l'écran soit facilement visible,
- vérifiez la liste des favoris et des contacts,
- n'acceptez, en aucune circonstance, de donner un vrai nom, âge ou adresse,
- vérifiez régulièrement l'historique des sites visités.

Le Journal **underground du web**

NETBUG

Net Bug est édité par Posse Press RCS Gréteil 392 184 727

SARL au capital de 38 112,25 euros

Associés principaux :
Romain Canonge, Christine Lancrey

Représentant légal :
Romain Canonge
47, avenue Paul Vaillant-Couturier
94250 Gentilly
Tél. : 01 49 69 88 00
Fax : 01 49 69 88 10
Web : <http://posse-press.com>
E-mail : netbug@posse-press.com

Directeur de publication
Romain Canonge (88 23)
rcanonge@posse-press.com

Directrice d'Édition
Christine Lancrey (88 24)
christinelancrey@posse-press.com

Directeur des rédactions
Yann Serra (88 28)
yserra@posse-press.com

Comité de rédaction
Christine Lancrey, Yann Serra, Wim Sical

Ont également collaboré :
Christophe Noël, Wim Sical

Stagiaires : Pierre-Edouard Laurent, Sébastien Bouloungne

Sites Web
Florent Klougé (88 07)
webmaster@posse-press.com
Stagiaire : Jonathan Vidor

Création
Responsables service création
Julie Charvet (88 14)
jcharvet@posse-press.com
Audrey Simon (88 14)
audrey@posse-press.com
Rédactrice graphiste sénior
Francine Lambert (88 13)
francine@posse-press.com
Première rédactrice graphiste
Laetitia Leroy (88 13)
leroylita@posse-press.com
Rédacteur graphiste
Cédric Bordessoulle (88 13)
cedricb@posse-press.com
Illustrations : Yann Serra

Publicité
Directrice de publicité
Virginie Pomponne (88 05)
vpomponne@posse-press.com
Chefs de publicité
Sandra Martigue (88 04)
smartigue@posse-press.com
Magali Bordessoulle (88 03)
magali@posse-press.com
Chef de publicité juniors
Samuel Consel (88 15)
sconsel@posse-press.com
Assistante de publicité
Caroline Urviez (88 06)
caroline@posse-press.com

Comptabilité
Directrice comptable et administrative
Angelina Parmentier (88 22)
Comptable
Sandrine Chatenet (88 21)
Assistante comptable
Valérie Bougra (88 20)

Abonnements et VPC
Assistante administrative :
Delphine Carrara (88 02)
dcarrara@posse-press.com
Gestion des abonnements au 08 25 15 01 25 (0,15 euros/minute) posse-press@distrimedias.com

Fabrication
Impression : SIB (Boulogne-sur-Mer)

Distribution-ventes
Diffusion : MLP
Réglages et modifications :
Denis Rozes/Distri Médias 05 61 72 76 07 (uniquement réservé aux marchands de journaux)
Dépôt légal : à parution
ISSN : en cours
Commission paritaire : N°107K8160

Imprimé en France - Printed in France

Copyright 2002 - Posse Press
Imprimé en France - Printed in France
Toute représentation ou toute reproduction intégrale ou partielle du magazine et toute utilisation du logo de NetBug ne peuvent se faire sans l'accord de l'éditeur. L'envoi de textes, photos, logiciels à l'éditeur implique l'acceptation par l'auteur de leur libre publication. Sauf accord spécial, les documents ne sont jamais restitués. L'éditeur décline toute responsabilité quant aux opinions formulées dans les articles, celles-ci n'engageant que les auteurs. Les marques citées appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Leur citation est faite sans aucun but publicitaire et ne signifie en aucun cas que les procédés soient tombés dans le domaine public. Le Groupe Posse Press édite également Palmtops, PC Team, Login ;, Studio Multimédia et Playbox.

Découvrez
l'ACTUALITÉ
du WEB et
RÉAGISSEZ
sur

www.netbug.info